

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2299

14 septembre 2012

### SOMMAIRE

Chelsea Wharf Holdings S.à r.l. ....	110330	HK Management Consulting & Account S.à r.l. ....	110348
DuPont Industrial (Luxembourg) S.à r.l. ....	110352	Hotep .....	110334
Eoxis Holding S.A. ....	110327	IMOSA - Industries Métallurgiques d'Ou-	110348
Eoxis Luxembourg S.A. ....	110327	tre-Mer S.A. ....	110348
Frontiers Merchant Banking .....	110335	Information Services Luxembourg .....	110349
Giselle S.A. ....	110326	Ingersoll-Rand Luxembourg United, Sàrl	110351
GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l. ...	110327	.....	110351
GLL AMB Generali City22 S.à r.l. ....	110327	Ingersoll-Rand Lux Euro Financing S.à r.l.	110349
GLL AMB Generali South Express S.à r.l.	110328	.....	110349
GLL Selection Fund II Holding Alpha ...	110328	Ingersoll-Rand Lux Euro II Financing S.à r.l.	110350
GmbH Lücker Transportgesellschaft ...	110328	.....	110350
Goedert-Helfent Immobilière S.A. ....	110329	Ingersoll-Rand Lux Holdings S.à r.l. ....	110350
Gradel Productions .....	110329	Ingersoll-Rand Lux Roza III S.à r.l. ....	110350
Group George Forrest S.A. ....	110334	Ingersoll-Rand Roza II S.à r.l. ....	110350
Group George Forrest S.A. ....	110329	ING Private Capital Special Investments	110346
GT Investments S.à r.l. ....	110334	Fund S.C.A SICAV - FIS .....	110346
GT Multi Alternative .....	110326	Inluam S.à r.l. ....	110351
Hansteen Pleidelsheim S.à r.l. ....	110334	Interbasic Holding S.A. ....	110349
Hansteen Rodenbach S.à r.l. ....	110335	Intrans S.à r.l. ....	110351
Hansteen Soltau S.à r.l. ....	110345	Investec GLL Deutschland 1 .....	110329
Hansteen Tegel S.à r.l. ....	110346	Investec GLL UK 1 .....	110351
HBM (Hartfelder - Baechler - Montage)	110348	I.T.U. ....	110348
Heracles Holding S.A. ....	110328	Jaccat Investments .....	110352
Hess (Luxembourg) Exploration and Pro-	110346	Jesa S.A. ....	110351
duction Holding S.à r.l. ....	110346	JF Holding S.A. ....	110352
Highinvest S.A. ....	110347	J Manhattan Luxco S.à r.l. ....	110350
High Road Capital Partners S.à r.l. ....	110346	Lglobal Funds .....	110349
High-Tech Hotel Investments II S.à r.l. ...	110347	Start Holdco S.à r.l. ....	110306
Hines Fund Management Company I S.à	110347	The Roman Square S.A. ....	110328
r.l. ....	110347	Zagara Holding S.à r.l. ....	110335
HK Management Consulting & Account S.à	110348	Zodiac Europe S.A., SPF .....	110347
r.l. ....	110348		

**Start Holdco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 53.363,84.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 141.422.

In the year two thousand and twelve, on the eleventh day of July.

Before Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu III LP, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 967482 (the "Shareholder 1");

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu III B LP, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 967482 (the "Shareholder 2");

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu Investor LP, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 967 482 (the "Shareholder 3"); and

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 697 892 as custodian for Montagu III GmbH & Co. KG, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 697 892 (the "Shareholder 4", and together with the First Shareholder, the Second Shareholder and the Third Shareholder, the "Shareholders");

hereby duly represented by Mrs. Da Chao Conde, employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of proxies given under private seal.

Such proxies having been signed "ne varietur" by the power of attorney holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The Shareholders are the shareholders of Start HoldCo S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée (private limited liability company), having its registered office at 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.422 (the "Company"), incorporated by a notarial deed enacted by Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 24 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Memorial") on 25 September 2008, number 2349 and lastly amended on 1 June 2012, by a notarial deed enacted by the undersigned notary, in process of publication with the Memorial.

II.- That the 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) shares of a nominal value of EUR 0.01 (one Cent of Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Approval of (i) the reclassification of the existing share capital into Class B 1 shares and (ii) the re-allocation of the Class B 1 shares among the existing shareholders.
3. Approval of the increase of the share capital of the Company to an amount of EUR 53,363.84 (fifty-three thousand three hundred sixty-three Euro and eighty-four Cents) (a) (i) by the issue of five categories of Class A shares, each share having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent of Euro), the whole to be fully paid up through a contribution in cash and (ii) the subscription and payment by Start Holdings L.P., acting through its general partner Start Holdco GP Limited of the new Class A shares by way of a contribution in cash, and (b) (i) by the issue of four categories of Class B shares, each share having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent of Euro), the whole to be fully paid up through a contribution in cash and (ii) the subscription and payment by Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3, Shareholder 4 of the new Class B shares by way of a contribution in cash.
4. Amendment and complete restatement of the articles of association of the Company to reflect among others the amendments to the share capital and the creation of categories of managers of the Company.
5. Reclassification and appointment of managers of the Company and acknowledgement of the resignation of manager (s) of the Company.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

The Shareholders unanimously resolve to waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed on the agenda, consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Shareholders further unanimously resolve that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution:*

The Shareholders unanimously resolve:

1. to convert and reclassify the 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) Shares of the Company into:
  - 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) class B 1 shares, having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent of Euro).
2. As a consequence of such reclassification the shares in the Company shall be held as follows:
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu III LP:  
\* 947,038 (nine hundred forty-seven thousand thirty-eight) class B 1 shares
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu III B LP:  
\* 192,372 (one hundred ninety-two thousand three hundred seventy-two) class B 1 shares.
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu Investor LP:  
\* 32,071 (thirty-two thousand seventy-one) class B 1 shares.
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 697 892 as custodian for Montagu III GmbH & Co. KG:  
\* 78,519 (seventy-eight thousand five hundred nineteen) class B 1 shares;

*Third resolution:*

The Shareholders unanimously resolve:

1. to increase the share capital of the Company so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 53,363.84 (fifty-three thousand three hundred sixty-three Euro and eighty-four Cents), by the issue of
  - 2,792,716 (two million seven hundred ninety-two thousand seven hundred sixty) new class A1 shares, 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) new class A2 shares, 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) new class A3 shares, 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) new class A4 shares and 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) new class A5 shares (the "New Class A Shares") each share having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent of Euro) each, to be fully paid up through a contribution in cash in an amount of EUR 36,863.84 (thirty-six thousand eight hundred sixty-three Euro and eighty-four Cents) (the "Contribution 1") by Start Holdings L.P., a limited partnership established in England and having its registered office at Third Floor, 2, More London Riverside, London, SE1 2AP, United Kingdom, acting through its general partner Start Holdco GP Limited (the "Contributor"); and
  - 100,000 (one hundred thousand) new class B2 shares, 100,000 (one hundred thousand) new class B3 shares, 100,000 (one hundred thousand) new class B4 shares and 100,000 (one hundred thousand) new class B5 shares (the "New Class B Shares") each share having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent of Euro) each, to be fully paid up through an aggregate contribution in cash in an amount of EUR 4,000 (four thousand Euro) (the "Contribution 2") by Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3 and Shareholder 4.
2. to accept the subscription and the payment by Contributor of the New Class A Shares through the Contribution 1, and the payment by Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3 and Shareholder 4 of the New Class B Shares through the Contribution 2.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mrs Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal and declares to subscribe to the New Class A Shares. The New Class A Shares have been fully paid up by the Contributor through the Contribution 1, which Contribution is at the disposal of the Company.

*Evidence of the Contribution's existence*

Proof of the Contribution 1 has been given to the undersigned notary.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3, and Shareholder 4, here represented by Mrs Da Chao Conde, prenamed, by virtue of powers of attorney given under private seal and declare to subscribe the New Class B Shares as follows:

- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu III LP:

- \* 75,763 (seventy-five thousand seven hundred sixty-three) class B2 shares;
- \* 75,763 (seventy-five thousand seven hundred sixty-three) class B3 shares;
- \* 75,763 (seventy-five thousand seven hundred sixty-three) class B4 shares; and
- \* 75,763 (seventy-five thousand seven hundred sixty-three) class B5 shares;
- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu III B LP:
  - \* 15,390 (fifteen thousand three hundred ninety) class B2 shares;
  - \* 15,390 (fifteen thousand three hundred ninety) class B3 shares;
  - \* 15,390 (fifteen thousand three hundred ninety) class B4 shares; and
  - \* 15,390 (fifteen thousand three hundred ninety) class B5 shares;
- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 as custodian for Montagu Investor LP:
  - \* 2,566 (two thousand five hundred sixty-six) class B2 shares;
  - \* 2,566 (two thousand five hundred sixty-six) class B3 shares;
  - \* 2,566 (two thousand five hundred sixty-six) class B4 shares; and
  - \* 2,566 (two thousand five hundred sixty-six) class B5 shares;
- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 697 892 as custodian for Montagu III GmbH & Co. KG:
  - \* 6,281 (six thousand two hundred eighty-one) class B2 shares;
  - \* 6,281 (six thousand two hundred eighty-one) class B3 shares;
  - \* 6,281 (six thousand two hundred eighty-one) class B4 shares; and
  - \* 6,281 (six thousand two hundred eighty-one) class B5 shares

The New Class B Shares have been fully paid up by Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3, Shareholder 4 through the Contribution 2, which Contribution is at the disposal of the Company.

*Evidence of the Contribution's existence*

Proof of the Contribution 2 has been given to the undersigned notary.

*Forth resolution:*

The Shareholders (which term shall hereinafter include the Contributor) unanimously resolve to amend and fully restate the Company's articles of association among others to reflect the amendments to the share capital and create categories of managers. The restated articles of association of the Company shall read as follows:

**“I. Name - Registered office - Object - Duration - Agreements**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name START HOLDCO S.à r.l. (the “Company”), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association (the “Articles”).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any

company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies which forms part of the same group of entities as the Company. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5 . Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at EUR 53,363.84(fifty three thousand three hundred sixty-three Euro and eighty-four Cents) represented by:

- 2,792,716 (two million seven hundred ninety-two thousand seven hundred sixty) class A1 shares (the "Class A1 Shares");

- 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) class A2 shares (the "Class A2 Shares");

- 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) class A3 shares (the "Class A3 Shares");

- 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) class A4 shares (the "Class A4 Shares"); and

- 223,417 (two hundred twenty-three thousand four hundred seventeen) class A5 shares (the "Class A5 Shares"),

all in registered form, having a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares and the Class A5 Shares are together referred to as the "Class A Shares" or a "Global Class of Shares"), and by:

- one million two hundred fifty thousand (1,250,000) class B 1 shares (the "Class B 1 Shares");

- 100,000 (one hundred thousand) class B2 shares (the "Class B2 Shares");

- 100,000 (one hundred thousand) class B3 shares (the "Class B3 Shares"); and

- 100,000 (one hundred thousand) class B4 shares (the "Class B4 Shares"),

- 100,000 (one hundred thousand) class B5 shares (the "Class B5 Shares"),

all in registered form and having a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (the Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares, the Class B4 Shares and the Class B5 Shares are together referred as the "Class B Shares" or a "Global Class of Shares", (the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares, the Class B4 Shares and the Class B5 Shares being referred collectively to as the "Classes of Shares" and individually as a "Class of Shares" or the "shares" and individually as a "share") all subscribed and fully paid-up each having such rights and obligations as set out in the Articles.

Any share premium paid on shares shall be attached to such shares and be exclusively reserved to the benefit of the holder of such shares.

The Class A Shares shall confer to their holder(s) the financial rights based only on the value of and all incomes received by the Company from its investments in 28,730,814 shares (to be reclassified into Class A shares) issued by Danube Jointco S.à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Companies under number B 139.926 (the "Subsidiary") and any and all new shares to be issued in such class by the Subsidiary and financed by the amounts paid for the subscription of new Class A Shares (the "Specific Assets A").

The Class B Shares shall confer to their holder(s) the financial rights based only on the value of and all incomes received by the Company from its investments in 12,859,714 shares (to be reclassified as Class B shares) issued by the Subsidiary and any and all new shares to be issued in such class by the Subsidiary and financed by the amounts paid for the subscription of new Class B Shares (the "Specific Assets B").

In addition to the balance sheet of the Company to be draw up each year by the board of managers or the sole manager (as the case may be), the latter shall record for each Global Class of Shares the specific results of each Global Class of Shares on the basis of the results of the Specific Assets A and of the Specific Assets B, respectively (the "Cost Accounts"). The Cost Accounts will allow determining the specific net result allocated to each Global Class of Shares (the "Specific Net Result").

The Specific Net Result of a Global Class of Shares shall be equal to any income or proceeds earned by the Company on, or any asset derived from, the assets allocated to the specific Global Class of Shares plus any share capital and increase thereof, including the share premium amount, less any liability, costs and expenses (including, but not limited to, administration expenses, tax liabilities provisions) relating to the assets allocated to the specific Global Class of Shares, less any losses (including carried forward losses) attributable to the specific Global Class of Shares, less any distributions or payments (including payments of the price payable by the Company for shares of the relevant Class(es) of Shares repurchased by it or resulting from a capital decrease or share premium reimbursement) made to the shareholder(s) in respect of the specific Global Class of Shares.

Where any asset is derived from another asset as a result of an exchange of assets, merger, contribution in kind, or similar operations, such derivative asset shall be indicated in the Cost Accounts as allocated to the same Global Class of Shares as the assets from which it was derived and on each re-valuation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant Global Class of Shares.

In the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Global Class of Shares, such asset or liability shall be allocated to each Global Class of Shares in proportion to the number of shares issued.

The financial rights and conditions attached to the different Classes of Shares are further detailed in Art. 16.

5.2 The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchases and cancellations shall be made in the reverse numerical order for each of the Class A Shares and the Class B Shares:

- a) for the Class A Shares in the following order: (i) Class A5 Shares,  
  
(ii) Class A4 Shares, (iii) Class A3 Shares, (iv) Class A2 Shares and  
  
(v) Class A1 Shares; and
- b) for the Class B Shares in the following order: (i) Class B5 Shares,  
  
(ii) Class B4 Shares, (iii) Class B3 Shares, (iv) Class B2 Shares and  
  
(v) Class B1 Shares.

5.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as such term is defined below) for each share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

5.5. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Available Amount by the number of shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.6. The Available Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts and Cost Accounts. The Available Amount for each of the Classes of Shares shall be the Available Amount of the relevant Class of Shares at the time of the cancellation provided however that the Available Amount shall never be lower than zero.

5.7. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**Art. 6. Definitions.**

Available Amount	means for a Class of Shares, the total amount of the Specific Net Result (including carried forward profits) to the extent the Class of Shares would have been entitled to dividend distributions according to Article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable share premium paid on such Class of Shares and freely distributable reserves related to such Class of Shares and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) related to such Class of Shares and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant (i) Interim Accounts and (ii) the Cost Accounts as at the Interim Account Date (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) stemming from the Class of Shares to be redeemed P= any freely distributable share premium paid on shares issued in such Class of Shares and other freely distributable reserves related to such Class of Shares CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) stemming from the Class of Shares to be redeemed LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

**Art. 7. Shares.**

7.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in accordance with Art. 16.

7.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.3 If there is no more than one shareholder, shares are freely transferable to third parties. Shares are further freely transferable among shareholders unless otherwise provided by any transfer restrictions agreed upon in writing among the shareholders of the Company.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company subject to any additional transfer restrictions by written agreement among the shareholders of the Company.

7.4. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. Any share transfer made in violation of any shareholders' agreement from time to time agreed upon between the shareholders and any other additional party shall be considered as null and void and shall not be recognised by the Company.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.5. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

**III. Management - Representation****Art. 8. Managers.**

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

8.2 If more than one manager has been appointed, they shall constitute a board of managers (conseil de gérance) and the managers shall be divided in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers» (the Category B Managers being mandatorily Luxembourg residents).

The holder(s) of the Class A Shares shall have the right to propose the designation of one Category A Manager (the "Category A1 Manager(s)") and two Category B Managers (the "Category B1 Managers"), who shall be appointed by the general meeting of shareholders based on a list of candidates proposed by the holder(s) of the Class A Shares.

The holders of the Class B Shares shall have the right to propose the designation of one Category A Manager (the “Category A2 Manager”) and two Category B Managers (the “Category B2 Managers”), who shall be appointed by the general meeting of shareholders based on a list of candidates proposed by the holders of the Class B Shares.

Each of the ERISA Funds (as defined in a shareholders’ agreement from time to time agreed upon between the shareholders and any other additional party) shall severally have the right to propose the designation of one Category A2 Manager or one Category B2 Manager, who shall be appointed by the general meeting of shareholders based on a list of candidates proposed by each of the ERISA Funds.

For each Category A2 Manager or Category B2 Manager, whose designation was proposed by an ERISA Fund, the holder(s) of the Class A Shares shall have the right to propose the designation of one additional manager who shall be appointed by the general meeting of shareholders based on a list of candidates proposed by the holder(s) of the Class A Shares, provided that if the ERISA Fund proposed the designation of a Category B2 Manager, the holder(s) of the Class A Shares shall propose the designation of a Category B1 Manager.

In case of termination of the mandate of a Category A Manager for whatever reason, the holder(s) of the Class A Shares and/or the holders of the Class B Shares, as the case may be, who initially proposed the designation of such Category A Manager for appointment, shall have the right to propose the designation of a replacement Category A Manager, who shall be appointed by the general meeting of shareholders and who shall serve for the remaining term of her/his predecessor.

In case of termination of the mandate of a Category B Manager for whatever reason, the holder(s) of the Class A Shares and/or the holders of the Class B Shares, as the case may be, who initially proposed the designation of such Category B Manager for appointment, shall have the right to propose the designation of a replacement Category B Manager, who shall be appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) and who shall serve for the remaining term of her/his predecessor.

8.3 The managers may be dismissed ad nutum. Upon proposal of the holder(s) of the Class A Shares and/or the holders of the Class B Shares, as the case may be, who initially proposed a candidate for appointment as a Category A Manager or Category B Manager, the general meeting of shareholders shall dismiss the relevant Category A Manager(s) and/or the Category B Manager(s).

#### **Art. 9 . Powers of the managers.**

9.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s object.

9.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

9.3 Actions of the manager(s) with respect to Topco Reserved Matters or any Joint Control Matters (as both such terms are defined in any shareholders’ agreement from time to time agreed upon between the shareholders and any other additional party) may be submitted to a consent requirement of the shareholders.

#### **Art. 10 . Procedure.**

10.1 The board of managers shall meet as often as the Company’s interests so requires or upon call of any manager and at least on a quarterly basis, at the place indicated in the convening notice which shall as a matter of principle be the registered office of the Company.

10.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 5 (five) Business Days (meaning any date other than a Saturday, Sunday or public bank holidays in the City of Luxembourg) in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the managers and only such period of notice as is practicable shall be given.

10.3 No such convening notice is required if all the managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each manager of the Company.

10.4. A notice of a board meeting shall only be valid if it is accompanied by a written agenda specifying the matters to be raised at the board meeting together with copies of all papers relevant to such meeting (such agenda and all such papers to be in English). Any manager may request that additional items are included in the agenda for a board meeting by notice in writing to each of the other board members not less than three Business Days prior to the proposed board meeting. No resolution may be approved by the board meeting on any matter, if such matter was not listed on the agenda for such board meeting or in a notice of served pursuant to article 10.2., unless all the board members unanimously resolve otherwise.

10.5. The quorum for any board meeting shall be one Category A1 Manager or Category B1 Manager and one Category A2 Manager or Category B2 Manager provided at least one of the managers is a Category B1 or B2 Manager except that any board meeting at which only Montagu Reserved Matters (as defined in the shareholders agreement entered into



between the shareholders and any additional party from time to time) will be considered, may validly deliberate if at least one Category B2 Manager is present or represented.

10.6. In the event that a quorum is not present within three hours from the time when the board meeting should have begun or if during such meeting there is no longer a quorum, the meeting shall stand adjourned to the same day in the next week, at the same time and place or to such other day and at such other time and place as the board may unanimously determine. In the event that a quorum is not present within three hours from the time when the adjourned meeting should have begun or if during such meeting there is no longer a quorum, the meeting shall stand adjourned to the same day in the next week, at the same time and place or to such other day and at such other time and place as the board may unanimously determine. In the event that a quorum is not present within three hours from the time when the second adjourned meeting should have begun or if during such meeting there is no longer a quorum, the managers who are present shall constitute a quorum, provided that no Consent Matter (as defined in the shareholders agreement entered into between the shareholders and any additional party from time to time) shall be considered at any such meeting unless the quorum requirements as set out in the preceding provisions of article 10.5. are also met.

10.7 Subject to the quorum requirements set forth in these Articles or by law, decisions shall be passed by a majority of the managers in attendance.

10.8 The resolutions of the managers will be recorded in minutes drawn up in English and signed by all the managers present or represented at the meeting. Minutes shall be deemed to have been approved by the board of managers unless notice of an objection to the minutes is given by an objecting manager to the other managers of the Company within 5 (five) Business Days after the date on which the minutes were received by such objecting manager, in which event the minutes shall be presented for consideration at the following board meeting.

10.9. Any manager may act at any meeting of the managers by appointing in writing another manager as his proxy.

10.10. Any manager may participate in any meeting of the managers by telephone conference call initiated on behalf of the board of managers in Luxembourg or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

#### **Art. 11 . Representation.**

11.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and in the case of a plurality of managers by the joint signatures of (i) one Category A1 Manager together with one Category B2 Manager or (ii) the Category A2 Manager together with one Category B1 Manager.

11.2 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2. of these Articles.

**Art. 12 . Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 13 . Powers and Voting rights.**

13.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

13.3. Each shareholder may participate in, and vote at, the general meeting of shareholders by means of personal presence or telephone conference. Each shareholder may further appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **Art. 14 . Form - Quorum - Majority.**

14.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolutions, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolutions. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile. Shareholders resolutions to be adopted by way of written consultations are validly taken only if approved by unanimous consent of all shareholders.

14.2 Collective decisions passed at a physical general meeting of shareholders are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital provided in all cases at least one holder of Class A shares and one holder of Class B shares shall be present or represented.

14.3 In the event that a quorum is not present within three hours from the time when the general meeting should have begun or if during such meeting there is no longer a quorum, the meeting shall stand adjourned to the same day in the next week, at the same time and place. In the event that a quorum is not present within three hours from the time when the adjourned meeting should have begun or if during such meeting there is no longer a quorum, the meeting shall stand adjourned to the same day in the next week, at the same time and place. In the event that a quorum is not present

within three hours from the time when the second adjourned meeting should have begun or if during such meeting there is no longer a quorum, any one shareholder shall constitute a quorum, provided that no Topco Reserved Matter, Montagu Reserved Matter, Ares Reserved Matter, Joint Control Matter or Other Matter (as such terms are defined in any shareholders' agreement from time to time agreed upon between the shareholders and any other additional party) shall be considered at any such meeting unless the quorum requirements as set out in the preceding provisions of Article 14.2. are also met.

The notice of meeting and any adjourned meeting shall (i) set out an agenda in English identifying in reasonable detail the matters to be discussed; and (ii) be served on each shareholder of the Company at least, subject to the Law, 15 (fifteen) Business Days prior to the date of the meeting (unless waived by the shareholders of the Company in writing).

The holder(s) of the Class A Shares and the holders of Class B Shares may request that additional items are included in the agenda for a general meeting of the shareholders of the Company by notice in writing to each shareholder not less than five Business Days prior to the proposed general meeting.

No resolution may be approved by the general meeting of the shareholders of the Company on any matter, if such matter was not listed on the agenda of such general meeting or in a notice served pursuant to this Article 14.3., unless the Shareholders unanimously resolve otherwise.

All general meetings of shareholders of the Company shall be conducted in the English language. All documents presented to, and approved at, any general meeting shall be in English.

14.4. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits**

### **Art. 15 . Accounting Year.**

15.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

15.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **Art. 16 . Allocation of Profits.**

16.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2 Subject to the provisions of Art. 14.2., the general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve in accordance with the provisions set forth hereafter.

The Specific Net Result as shown by the Cost Accounts may be distributed to the relevant shareholders of the Company or be carried forward.

Should a Specific Net Result be negative for a financial year, the holder(s) of the concerned Global Class of Shares would not be entitled to receive any dividend for the said financial year and the negative Specific Net Result attached to that Global Class of Shares shall be deducted from the Specific Net Result to be attributed to that Global Class of Shares for the subsequent financial years.

Should a Specific Net Result be positive for a financial year but superior to the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below), the holder(s) of such Global Class of Shares would be entitled to the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below) divided by the number of outstanding shares in the concerned Global Class of Shares.

The positive Specific Net Results that the shareholders of the Company would resolve not to distribute or would not be in position to distribute due to the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below) would be added to the Specific Net Result attributable to that Global Class of Shares for the subsequent financial years and would be exclusively reserved to that Global Class of Shares.

Should new Class A Shares or Class B Shares be issued with a correlative share premium, such share premium would be allocated to a specific share premium account dedicated, for the needs of the Cost Accounts, to the Class A Shares or to the Class B Shares.

The distribution of all the Specific Net Results shall not exceed the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below).

In any case, dividends can only be distributed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law and in accordance with the other applicable provisions of the Law (the "Maximum Amount Distributable").

In the event of a distribution for a Global Class of Shares, such distribution shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all holders of the Global Class of Shares pro rata to their shares regardless of the numerical class in such Global Class of Shares, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the highest numerical Class of Shares in issuance in the Global Class of Shares in reverse numerical order (i.e. for the Class A Shares: First Class A5 Shares, then if no Class A5 Shares are in existence, Class A4 Shares and in such continuation until only Class A1 Shares are in existence and (ii) for the Class B Shares: First Class B5 Shares, then if no Class B5 Shares are in existence, Class B4 Shares and in such continuation until only Class B1 Shares are in existence .

16.3 Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles. Interim dividends shall be distributed on the basis of the Cost Accounts and the Specific Net Result for each Global Class of Shares in the same manner as described in Art. 16.2 above.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17 . Dissolution - Liquidation.

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the Specific Net Results as included in the Cost Accounts so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as with the distribution rules set for dividend distribution in article 16.2.

## VII. General provision

**Art. 18 . General provision.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.”

### *Fifth resolution:*

The Shareholders unanimously resolve to create four categories of managers of the Company, i.e. Category A1 Managers, Category A2 Managers, Category B1 Managers and Category B2 Managers and

#### 1. to appoint:

- Emmanuel Floret, with professional address at 31-33, Avenue Giuseppe Motta, 1202 Geneva, Switzerland, as category A1 manager of the Company, with effect as of the present resolutions and for an undetermined duration;

- Robert van't Hoeft, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as category B1 manager of the Company, with effect as of the present resolutions and for an undetermined duration; and

- Martinus Cornelis Johannes Weijermans, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as category B1 manager of the Company, with effect as of the present resolutions and for an undetermined duration.

#### 2. to reclassify:

(i) Graham Hislop, with professional address at 2 More London Riverside, GB – SE1 2AP London, as category A2 manager of the Company, with effect as of the present resolutions and for an undetermined duration and

(iii) Fantine Jeannon, with professional address at 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, and Betty Prudhomme, with professional address at 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, as category B2 managers of the Company, with effect as of the present resolutions and for an undetermined duration and

3. to acknowledge the resignation of Michal Muchorski and Jean-Robert Bartolini from their mandate of manager of the Company with effect as of the present resolutions by virtue of a letter of resignation addressed to the Company and to grant full discharge to the above mentioned person for the performance of their mandate as from the date of their appointment as manager of the Company until the date of their resignation.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about two thousand euro (€ 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le onzième jour de juillet.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482, en tant que dépositaire de Montagu III LP, une société régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social sis au 8, Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte 967 482 (l'«Associé 1»);

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482, en tant que dépositaire de Montagu III B LP, une société régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social sis au 8, Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte 967 482 (l'«Associé 2»);

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482, en tant que dépositaire de Montagu Investor LP, une société régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social sis au 8, Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte 967 482 (l'«Associé 3»); et

HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 697 892, en tant que dépositaire de Montagu III GmbH & Co. KG, une société régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social sis au 8, Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte 697 892 (l'«Associé 4», et ensemble avec l' Associé 1, l'Associé 2 et l'Associé 3, les «Associés»);

ici dûment représentés par Mme Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations ayant été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Associés sont les associés de Start HoldCo S.à r.l. une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social sis au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.422 (la «Société»), constituée par acte notarié dressé par Maître Joëlle Baden, notaire, résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, le 24 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») le 25 septembre 2008, numéro 2349 et dernièrement modifié en date du 1<sup>er</sup> juin 2012, par acte notarié dressé par le notaire soussigné, en cours de publication au Mémorial.

II. Que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont les Associés reconnaissent avoir été dûment informés au préalable.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation.

2. Approbation (i) de la reclassification du capital social existant en parts sociales de Classe B1 et (ii) de la réallocation des parts sociales de Classe B1 entre les associés existants.

3. Approbation de l'augmentation du capital social de la Société jusqu'à un montant de 53.363,84 EUR (cinquante-trois mille trois cent soixante-trois Euros et quatre-vingt-quatre centimes d'Euro) (a) (i) par l'émission de cinq catégories de parts sociales de Classe A, chaque part sociale ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro), le tout devant être entièrement payé au moyen d'un apport en numéraire et (ii) la souscription et le paiement par Start Holdings L.P., agissant par son associé illimité, Start Holdco GP Limited, des nouvelles parts sociales de Classe A au moyen d'un apport en numéraire, et (b) (i) par l'émission de quatre catégories de parts sociales de Classe B, chaque part sociale ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro), le tout devant être entièrement payé au moyen d'un apport en numéraire et (ii) la souscription et le paiement par l'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3, l'Associé 4 des nouvelles parts sociales de Classe B au moyen d'un apport en numéraire.

4. Modification et refonte complète des statuts de la Société afin de refléter entre autres les modifications du capital social et la création de catégories de gérants de la Société.

5. Reclassification et nomination des gérants de la Société et prise de connaissance de la démission de(s) gérant(s) de la Société.

Suite à l'approbation par les Associés de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution:*

Les Associés renoncent unanimement à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, considèrent être valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. En outre, les Associés décident unanimement que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition des Associés dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

Les Associés décident unanimement:

1. de convertir et de reclassifier les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) Parts Sociales de la Société en:
  - 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales de classe B1, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro).
2. En conséquence de cette reclassification, les parts sociales dans la Société sont détenues comme suit:
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 en tant que dépositaire de Montagu III LP:
    - 947.038 (neuf cent quarante-sept mille trente-huit) parts sociales de classe B1.
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 en tant que dépositaire de Montagu III B LP:
    - 192.372 (cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-douze) parts sociales de classe B1.
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 en tant que dépositaire de Montagu Investor LP:
    - 32.071 (trente-deux mille soixante-et-onze) parts sociales de classe B1.
  - HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 697 892 en tant que dépositaire de Montagu III GmbH & Co. KG:
    - 78.519 (soixante-dix-huit mille cinq cent dix-neuf) parts sociales de classe B1.

*Troisième résolution:*

Les Associés décident unanimement:

1. d'augmenter le capital social de la Société afin de le porter de son montant actuel de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) à 53.363,84 EUR (cinquante-trois mille trois cent soixante-trois Euros et quatre-vingt-quatre Cents), par l'émission de
  - 2.792.716 (deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille sept cent seize) nouvelles parts sociales de classe A1, 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) nouvelles parts sociales de classe A2, 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) nouvelles parts sociales de classe A3, 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) nouvelles parts sociales de classe A4 et 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) nouvelles parts sociales de classe A5 (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe A»), chaque part ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro) chacune, devant être entièrement libérées au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 36.863,84 EUR (trente-six mille huit cent soixante-trois Euros et quatre-vingt-quatre Cents) (l'«Apport 1») par Start Holdings L.P., un limited partnership établi en Angleterre et ayant son siège social sis au Third Floor, 2, More London Riverside, London, SE1 2AP, Royaume Uni, agissant par son associé illimité, Start Holdco GP Limited (l'«Apporteur»); et
    - 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales de classe B2, 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales de classe B3, 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales de classe B4 et 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales de classe B5 (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe B»), chaque part ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro) chacune, devant être entièrement libérées au moyen d'un apport global en numéraire pour un montant de 4.000 (quatre mille) Euros (l'«Apport 2») par l'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3 et l'Associé 4.
2. d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales de Classe A au moyen de l'Apport 1 et le paiement par l'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3 et l'Associé 4 des Nouvelles Parts Sociales de Classe B au moyen de l'Apport 2.

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient alors l'Apporteur, ici représenté par Mme Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de Classe A. Les Nouvelles Parts Sociales de Classe A ont été entièrement libérées par l'Apporteur au moyen de l'Apport 1, lequel apport est à la disposition de la société.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'Apport 1 a été donnée au notaire soussigné.

### Intervention - Souscription - Paiement

Interviennent alors L'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3 et l'Associé 4, ici représentés par Mme Da Chao Conde, précitée, en vertu de procurations données sous seing privé et qui déclarent souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de Classe B comme suit:

- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 en tant que dépositaire de Montagu III LP:
  - \* 75.763 (soixante-quinze mille sept cent soixante-trois) parts sociales de classe B2;
  - \* 75.763 (soixante-quinze mille sept cent soixante-trois) parts sociales de classe B3;
  - \* 75.763 (soixante-quinze mille sept cent soixante-trois) parts sociales de classe B4; et
  - \* 75.763 (soixante-quinze mille sept cent soixante-trois) parts sociales de classe B5;
- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 en tant que dépositaire de Montagu III B LP:
  - \* 15.390 (quinze mille trois cent quatre-vingt-dix) parts sociales de classe B2;
  - \* 15.390 (quinze mille trois cent quatre-vingt-dix) parts sociales de classe B3;
  - \* 15.390 (quinze mille trois cent quatre-vingt-dix) parts sociales de classe B4; et
  - \* 15.390 (quinze mille trois cent quatre-vingt-dix) parts sociales de classe B5;
- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 967 482 en tant que dépositaire de Montagu Investor LP:
  - \* 2.566 (deux mille cinq cent soixante-six) parts sociales de classe B2;
  - \* 2.566 (deux mille cinq cent soixante-six) parts sociales de classe B3;
  - \* 2.566 (deux mille cinq cent soixante-six) parts sociales de classe B4; et
  - \* 2.566 (deux mille cinq cent soixante-six) parts sociales de classe B5;
- HSBC Global Custody Nominee (UK) Limited Account 697 892 en tant que dépositaire de Montagu III GmbH & Co. KG:
  - \* 6.281 (six mille deux cent quatre-vingt-une) parts sociales de classe B2;
  - \* 6.281 (six mille deux cent quatre-vingt-une) parts sociales de classe B3;
  - \* 6.281 (six mille deux cent quatre-vingt-une) parts sociales de classe B4; et
  - \* 6.281 (six mille deux cent quatre-vingt-une) parts sociales de classe B5;

Les Nouvelles Parts Sociales de Classe B ont été entièrement libérées par l'Associé 1, l'Associé 2, l'Associé 3 et l'Associé 4 au moyen de l'Apport 2, lequel apport est à la disposition de la société.

#### Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'Apport 2 a été donnée au notaire soussigné.

#### Quatrième résolution:

Les Associés (ce terme devant inclure ci-après l'Apporteur) décident unanimement de modifier et de refondre entièrement les statuts de la Société entre autres afin de refléter les modifications du capital social et la création de catégories de gérants. Les statuts de la Société refondus doivent être lus comme suit:

### «I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Accords

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination START HOLDCO S.à r.l. (la «Société»), qui sera régie par les lois de Luxembourg, en particulier celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

#### Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré à l'intérieur des frontières de la municipalité par décision du gérant unique ou du conseil de gérance de la Société, selon le cas. Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu au Grand Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.2 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une décision du gérant unique, ou selon le cas, les gérants de la Société. Dans le cas où le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société détermine que des événements ou développements extraordinaires politiques ou militaires ont eu lieu ou sont imminents, et que ces développements ou événements pourraient interférer avec les activités normales de la Société à son siège social, ou avec la facilité de communication entre ce siège et des personnes à l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la société est l'acquisition de et, selon le cas, la cession de, participations, à Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises de toutes formes, et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier

acquérir par voie de souscription, achat et échange ou de toute autre manière, et selon le cas, vendre, transférer ou autrement disposer de tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, titres obligataires, certificats de dépôt et tous autres instruments de dette et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou au transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

3.2 La Société peut emprunter sous toute forme, excepté au moyen d'offre publique. Elle peut émettre, uniquement par voie de placement privé, des billets à ordre, obligations et toute autre sorte de titres d'emprunt et de participation. La Société peut prêter des fonds y compris, sans limitation, les produits de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés qui font partie du même group de sociétés que la Société. La Société peut également donner des garanties et gages, transférer, grever ou autrement créer et accorder des sûretés sur la totalité ou certains seulement de ses actifs afin de garantir ses obligations propres et celles de toute autre société et, de manière générale, pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne qui fait partie du même groupe de sociétés que la Société.

3.3. La Société peut utiliser toutes techniques et instruments afin de gérer efficacement ses investissements et se protéger contre les risques de crédit, l'exposition à l'échange de devise, les risques liés au taux d'intérêt et tous autres risques.

3.4. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes transactions immobilières ou mobilières qui peut s'avérer utile à l'accomplissement et au développement de ses objectifs.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 Le décès, la suspension des droits civils, l'incapacité, la faillite ou tout événement similaire affectant un ou plusieurs associés ne mettent pas fin à la Société.

## **II. Capital social - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à 53.363,84 EUR (cinquante-trois mille trois cent soixante-trois Euros et quatre-vingt-quatre Cents) représenté par:

- 2.792.716 (deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille sept cent seize) parts sociales de classe A1 (les «Parts Sociales de Classe A1»);
- 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) parts sociales de classe A2 (les «Parts Sociales de Classe A2»);
- 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) parts sociales de classe A3 (les «Parts Sociales de Classe A3»);
- 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) parts sociales de classe A4 (les «Parts Sociales de Classe A4»); et
- 223.417 (deux cent vingt-trois mille quatre cent dix-sept) parts sociales de classe A5 (les «Parts Sociales de Classe A5»),

toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe A4 et les Parts Sociales de Classe A5 sont ensemble désignées comme «Parts Sociales de Classe A» ou une «Classe Globale de Parts Sociales»), et par:

- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de classe B1 (les «Parts Sociales de Classe B1»);
- 100.000 (cent mille) parts sociales de classe B2 (les «Parts Sociales de Classe B2»);
- 100.000 (cent mille) parts sociales de classe B3 (les «Parts Sociales de Classe B3»);
- 100.000 (cent mille) parts sociales de classe B4 (les «Parts Sociales de Classe B4»);
- 100.000 (cent mille) parts sociales de classe B5 (les «Parts Sociales de Classe B5»),

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe B2, les Parts Sociales de Classe B3, les Parts Sociales de Classe B4 et les Parts Sociales de Classe B5 sont ensemble désignées comme «Parts Sociales de Classe B» ou une «Classe Globale de Parts Sociales») (les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe A4 les Parts Sociales de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe B2, les Parts Sociales de Classe B3, les Parts Sociales de Classe B4, les Parts Sociales de Classe B4 et les Parts Sociales de Classe B5 étant désignées collectivement comme les «Classes de Parts Sociales» et individuellement comme «Classe de Part Sociale» ou les «parts sociales» et individuellement comme la «part sociale») toutes souscrites et entièrement libérées, chacune portant les droits et obligations tels que décrits dans ces Statuts.

Toute prime d'émission payée sur les parts sociales sera attachée à ces parts sociales et exclusivement réservée au bénéficiaire du détenteur de ces parts sociales.

Les Parts Sociales de Classe A conféreront à leur(s) détenteur(s) les droits financiers basés uniquement sur la valeur de tous revenus reçus par la Société de ses investissements dans 28.730.814 parts sociales (devant être reclassifiées en Parts Sociales de Classe A) émises par Danube Jointco S.à r.l., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.926 (la «Filiale») et toutes autres parts sociales devant être émises dans cette classe par la Filiale et financées par les montants payés pour la souscription des nouvelles Parts Sociales de Classe A (les «Actifs Spécifiques A»).

Les Parts Sociales de Classe B conféreront à leur(s) détenteur(s) les droits financiers basés uniquement sur la valeur de tous revenus reçus par la Société de ses investissements dans 12.859.714 parts sociales (devant être reclassifiées en Parts Sociales de Classe B) émises par la Filiale et toutes autres parts sociales devant être émises dans cette classe par la Filiale et financées par les montants payés pour la souscription des nouvelles Parts Sociales de Classe B (les «Actifs Spécifiques B»).

En complément du bilan de la Société devant être établi chaque année par le conseil de gérance ou le gérant unique de la Société (selon le cas), ce dernier devra enregistrer pour chaque Classe Globale de Parts Sociales les résultats spécifiques de chaque Classe Globale de Parts Sociales sur la base des résultats des Actifs Spécifiques A et des Actifs Spécifiques B, respectivement (les «Comptes de Coûts»). Les Comptes de Coût permettront de déterminer le résultat net spécifique alloué à chaque Classe Globale de Parts Sociales (le «Résultat Net Spécifique»).

Le Résultat Net Spécifique d'une Classe Globale de Parts Sociales sera égal à tout revenu ou produit gagné par la Société sur, ou tout actif dérivé, des actifs alloués à la Classe Globale de Parts Sociales spécifique, plus tout capital social et augmentation y relative, y compris le montant de prime d'émission, moins le passif, les coûts et dépenses (y compris, mais non limité aux dépenses administratives, provisions pour impôts à payer) concernant les actifs alloués à la Classe Globale de Parts Sociales spécifique, moins toute perte (y compris les pertes reportées) attribuables à une Classe Globale de Parts Sociales spécifique, moins toute distribution ou paiement (y compris les paiements du prix dûs par la Société pour les parts sociales des Classes de Parts Sociales concernées rachetées par elle ou résultant d'une réduction de capital social ou d'un remboursement de prime d'émission) faite à l'/aux associé(s) concernant la Classe Globale de Parts Sociales spécifique.

Lorsqu'un actif est dérivé d'un autre actif à la suite d'un échange d'actifs, une fusion, un apport en nature, ou des opérations similaires, cet actif dérivé doit être indiqué dans les Comptes de Coûts comme étant attribué à la même Classe Globale de Parts Sociales que les actifs dont il est dérivé et à chaque réévaluation d'un actif, l'augmentation ou la diminution de la valeur doit être appliquée à la Classe Globale de Parts Sociales concernée.

Dans le cas où un actif ou passif de la Société ne peut être considéré comme étant attribuable à une Classe Globale de Parts Sociales particulière, cet actif ou passif sera alloué à chaque Classe Globale de Parts Sociales en proportion du nombre de parts sociales émises.

Les droits financiers et les conditions attachées aux différentes Classes de Parts Sociales sont détaillées plus amplement à l'Art.16.

5.2 Le montant du capital social de la Société peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales entières par le rachat ou l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ ces Classe(s). Dans le cas de rachats et annulations de Classes de Parts Sociales, ces rachats et annulations seront effectués dans l'ordre numérique inversé pour chacune des Parts Sociales de Classe A et Parts Sociales de Classe B:

a) pour les Parts Sociales de Classe A dans l'ordre suivant: (i) Parts Sociales de Classe A5, (ii) Parts Sociales de Classe A4, (iii) Parts Sociales de Classe A3, (iv) Parts Sociales de Classe A2 et (v) Parts Sociales de Classe A1; et

b) pour les Parts Sociales de Classe B dans l'ordre suivant: (i) Parts Sociales de Classe B5, (ii) Parts Sociales de Classe B4, (iii) Parts Sociales de Classe B3, (iv) Parts Sociales de Classe B2 et (v) Parts Sociales de Classe B1.

5.4 Dans le cas d'une réduction de capital social au moyen d'un rachat et d'une annulation d'une Classe de Parts Sociales (dans l'ordre énoncé à l'article 5.3), ladite Classe de Parts Sociales confère le droit pour ses détenteurs au Montant Disponible au pro rata de leur participation et les détenteurs des Parts Sociales des Classes de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale (tel que ce terme est défini ci-dessous) pour chaque part sociale de la Classe de Parts Sociales concernée, détenue par eux et annulée.

5.5. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Disponible par le nombre de parts sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée ou annulée.

5.6. Le Montant Disponible sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvée par l'assemblée générale des associés sur la base des Comptes Intérimaires concernés et des Comptes de Coûts. Le Montant Disponible pour chacune des Classes de Parts Sociales sera le Montant Disponible de la Classe de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation, à condition toutefois que le Montant Disponible ne soit jamais inférieur à zéro.

5.7. Sur le rachat et l'annulation des parts sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale deviendra exigible et payable par la Société.



## Art. 6. Définitions.

### Montant Disponible

signifie pour une Classe de Parts Sociales, le montant total du Résultat Net Spécifique (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où la Classe de Parts Sociales aurait conféré un droit aux distributions de dividendes conformément à l'Article 16 des Statuts, augmenté de (i) toute prime d'émission librement distribuable payée sur une telle Classe de Parts Sociales et autres réserves librement distribuables concernant la Classe de Parts Sociales et (ii) selon le cas, par le montant de réduction de capital social et de réduction de la réserve légale concernant la Classe de Parts Sociales devant être annulée mais réduite par (i) toute perte (y compris les pertes reportées) concernant cette Classe de Parts Sociales et (ii) toutes sommes devant être placée en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou de celles des Statuts, chaque fois tel qu'énoncé dans les (i) Comptes Intérimaires et (ii) les Comptes de Coûts à la date du Compte Intérimaire (sans double comptabilisation, pour éviter tout doute) de sorte que:

$$MD = (PN + PE + RC) - (P + RL)$$

Où:

MD= Montant Disponible

PN= bénéfices nets (y compris les profits reportés) découlant de la Classe de Parts Sociales devant être rachetée

PE = toute prime d'émission librement distribuable payée sur les parts sociales émises dans cette Classe de Parts Sociales et autres réserves librement distribuables concernant cette Classe de Parts Sociales

RC = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale concernant la Classe de Parts Sociales devant être annulée

P= pertes (y compris les pertes reportées) découlant de la Classe de Parts Sociales devant être rachetée

RL = toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts

### Comptes Intérimaires

signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.

### Date des Comptes Intérimaires

signifie la date, pas inférieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales concernée.

## Art. 7. Parts sociales.

7.1 Chaque part sociale ouvre droit à son détenteur à une partie des actifs et profits sociaux de la Société conformément à l'Art.16.

7.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente envers la Société.

7.3 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement cessibles à des tiers. Les Parts Sociales sont dès lors librement cessibles parmi les associés sous réserve d'éventuelles restrictions de transfert conclues par écrit par les associés de la Société.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société sous réserve d'éventuelles restrictions de transfert conclues par écrit par les associés de la Société.

7.4 La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Toute cession de part sociale effectué en violation d'une convention d'associé conclue à tout moment par les associés et toute autre partie supplémentaire sera considérée comme nulle et ne sera pas reconnue par la Société.

Pour toute autre question, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.5. Un registre des associés sera conservé au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et pourra être examiné par chaque associé qui le requiert.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 8. Gérants.

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Le gérant(s) n'est pas nécessairement associé(s).

8.2 Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance et les gérants seront divisés en deux catégories, respectivement appelées «Gérants de Catégorie A» et «Gérants de Catégorie B» (les Gérants de Catégories B étant obligatoirement des résidents luxembourgeois).

Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A aura(ont) le droit de proposer la désignation d'un Gérant de Catégorie A (le «Gérant de Catégorie A1») et deux Gérants de Catégorie B (les «Gérants de Catégorie B1»), qui seront nommés par l'assemblée générale des associés sur la base d'une liste de candidats proposée par le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A.

Les détenteurs de Parts Sociales de Classe B auront le droit de proposer la désignation d'un Gérant de Catégorie A (le «Gérant de Catégorie A2») et deux Gérants de Catégorie B (les «Gérants de Catégorie B2»), qui seront nommés par l'assemblée générale des associés sur la base d'une liste de candidats proposée par les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B.

Chacun des Fonds ERISA (tel que définit dans une convention d'associés conclue à tout moment entre les associés et toute autre partie supplémentaire) auront séparément le droit de proposer la désignation d'un Gérant de Catégorie A2 ou d'un Gérant de Catégorie B2, qui sera nommé par l'assemblée générale des associés sur la base d'une liste de candidats proposée par chacun des Fonds ERISA.

Pour chaque Gérant de Catégorie A2 ou Gérant de Catégorie B2, dont la désignation a été proposée par un Fond ERISA, le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A aura(ont) le droit de proposer la désignation d'un gérant additionnel qui sera nommé par l'assemblée générale des associés sur la base d'une liste de candidats proposée par le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A, sous réserve que si le Fond ERISA a proposé la désignation d'un Gérant de Catégorie B2, le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A proposera(ont) la désignation d'un Gérant de Catégorie B1.

En cas de cessation du mandat d'un Gérant de Catégorie A, pour quelque raison que ce soit, le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A et/ou les détenteurs des Parts Sociales de Classe B, le cas échéant, qui a(ont) proposé initialement la désignation pour nomination dudit Gérant de Catégorie A, aura(ont) le droit de proposer la désignation d'un Gérant de Catégorie A de remplacement, qui sera nommé par l'assemblée générale des associés et qui œuvrera pour la durée restante de sa/son prédécesseur.

En cas de cessation du mandat d'un Gérant de Catégorie B, pour quelque raison que ce soit, le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A et/ou les détenteurs de Parts Sociales de Classe B, le cas échéant, qui a(ont) proposé initialement la désignation pour nomination dudit Gérant de Catégorie B, aura(ont) le droit de proposer la désignation d'un Gérant de Catégorie B de remplacement, qui sera nommé par l'assemblée générale des associés et qui œuvrera pour la durée restante de sa/son prédécesseur.

8.3 Les gérants peuvent être révoqués ad nutum. Sur proposition du/des détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A et/ou des détenteurs de Parts Sociales de Classe B, le cas échéant, qui ont initialement proposé un candidat pour la nomination d'un Gérant de Catégorie A ou Gérant de Catégorie B, l'assemblée générale des associés révoquera le(s) Gérant(s) de Catégorie A et/ou Gérant(s) de Catégorie B concerné.

#### **Art. 9 . Pouvoir des Gérants.**

9.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, les gérants, qui auront le pouvoir d'effectuer et d'approuver tous les actes et opérations compatibles avec l'objet de la Société.

9.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués pour des missions déterminées à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'ils sont plusieurs, par le conseil de gérance de la Société.

9.3 Les actions du/des gérant(s) eu égard aux «Topco Reserved Matters» et aux «Joint Control Matters» (tels que ces deux termes sont définis dans une convention d'associé conclue à tout moment par les associés et toute autre partie supplémentaire) peuvent être soumises à une autorisation obligatoire des associés.

#### **Art. 10. Procédure.**

10.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que les intérêts de la Société le nécessiteront à la demande d'un gérant et au minimum trimestriellement, à l'endroit indiqué dans la convocation qui sera par principe le siège social de la Société. .

10.2 Une convocation écrite pour toute réunion du conseil de gérance sera donnée à tous les gérants au moins 5 (cinq) Jours Ouvrables (c'est-à-dire à toute date autre qu'un samedi, dimanche, jour férié dans la ville de Luxembourg) préalablement à la date arrêtée pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera énoncée dans la notice de convocation au conseil de gérance et seulement cette période de notice sera utilisée autant que possible.

10.3 Aucune convocation écrite de ce type n'est requise si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils attestent avoir été dûment informés, et avoir pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque gérant de la Société peut renoncer à la convocation par consentement écrit, par télégramme, télex, facsimile ou email.

10.4. Une convocation à une réunion du conseil de gérance sera valable uniquement si elle est accompagnée d'un ordre du jour écrit spécifiant les questions qui seront abordées par le conseil de gérance ensemble avec les copies de tous les documents utiles pour ledit conseil (cet ordre du jour et ces documents seront en anglais). Tout gérant peut demander que des points additionnels soient inscrits à l'ordre du jour pour une réunion du conseil de gérance par une notification écrite à chacun des autres membres du conseil de gérance pas moins de trois Jours Ouvrables avant la réunion du conseil de gérance proposée. Aucune résolution ne peut être approuvée par le conseil de gérance sur quelque question que ce

soit, si cette question n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de cette réunion du conseil de gérance ou selon une notification établie conformément à l'article 10.2., sauf si tous les membres du conseil de gérance n'en décident autrement à l'unanimité.

10.5. Le quorum pour toute réunion du conseil de gérance sera d'un Gérant de Catégorie A1 ou un Gérant de Catégorie B1 et d'un Gérant de Catégorie A2 ou un Gérant de Catégorie B2 sous réserve qu'au moins un des gérants soit un Gérant de Catégorie B1 ou B2 sauf les hypothèses d'un conseil de gérance auquel seul les «Montagu Reserved Matters» (tel que définie dans la convention d'associés conclue à tout moment entre les associés et toute partie supplémentaire) seront considérés, peut être valablement délibérée si au moins un Gérant de Catégorie B2 est présent ou représenté.

10.6. Dans l'hypothèse où un quorum n'est pas présent dans les trois heures où le conseil de gérance aurait dû commencer ou si pendant cette réunion il n'y a plus de quorum, la réunion sera ajourné au même jour de la semaine suivante, à la même heure et au même endroit ou à tout autre jour et à tout autre heure et endroit que le conseil de gérance aura unanimement déterminé. Dans l'hypothèse où un quorum n'est pas présent dans les trois heures où la seconde réunion ajournée aurait dû commencer ou si pendant cette réunion il n'y a plus de quorum, les gérants qui sont présents constitueront un quorum, sous réserve qu'aucun «Consent Matter» (tel que défini dans une convention d'associé conclue à tout moment entre les associés et toute partie supplémentaire) ne sera considérée à toute réunion de conseil de gérance sauf si les conditions de quorum tels qu'énoncées dans les précédentes dispositions de l'article

10.5 sont également remplies.

10.7 Les décisions doivent être adoptées à la majorité des gérants présents conformément au quorum requis énoncé dans ces Statuts ou dans la Loi.

10.8 Les résolutions des gérants seront enregistrées dans un procès-verbal rédigé en anglais et signé par tous les gérants présents ou représentés à la réunion. Le procès-verbal sera réputé avoir été approuvé par le conseil de gérance sauf si un avis d'objection du procès-verbal est donné par un gérant contestataire aux autres gérants de la Société dans les 5 (cinq) Jours Ouvrables après la date à laquelle le procès-verbal a été reçu par ledit gérant contestataire, auquel cas le procès-verbal sera soumis pour considération à la prochaine réunion du conseil de gérance.

10.9. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.10. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou conférence téléphonique initiée au nom du conseil de gérance au Luxembourg ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

#### **Art. 11. Représentation.**

11.1 La Société sera engagée envers les tiers sur toutes les affaires par la signature simple de son gérant unique et dans l'hypothèse d'une pluralité de gérants par la signature conjointe de (i) un Gérant de Catégorie A1 ensemble avec un Gérant de Catégorie B2 ou (ii) un Gérant de Catégorie A2 ensemble avec un Gérant de Catégorie B1.

11.2 La Société sera également engagée par la signature conjointe ou simple signature de toute personne à qui ces pouvoirs de signature auront été valablement délégués conformément à l'article 9.2. de ces Statuts.

**Art. 12. Responsabilité des gérants.** Les gérants n'assument, en raison de leur mandat, aucune responsabilité personnelle en raison de leurs agissements valablement effectués par eux au nom de la Société, sous réserve que ces agissements sont effectués conformément à ces Statuts ainsi qu'aux dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 13. Pouvoirs et Droits de vote**

13.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2 Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

13.3. Chaque associé peut participer, et voter, à l'assemblée générale des associés par présence personnelle ou conférence téléphonique. Chaque associé pourra nommer toute personne ou entité en tant que son représentant en vertu d'une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, facsimile ou email, pour le représenter à l'assemblée générale des associés.

#### **Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.**

14.1 Quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq, les décisions des associés peuvent être adoptées par voie de résolutions circulaires, le texte desquelles devra être envoyé à tous les associés par écrit, soit en faisant parvenir le document original, soit par télégramme, télex, télécopie ou e-mail. Les associés émettront leur vote par la signature du procès-verbal des résolutions circulaires. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un document simple ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre ou facsimile. Les résolutions des actionnaires à adopter par consultations écrites sont valablement adoptées seulement si elles sont approuvées par le consentement unanime de tous les associés.

14.2 Les décisions collectives adoptées à une assemblée générale physique des associés ne sont valablement prises que dans la mesure où elles ont été adoptées par des associés possédant plus de la moitié du capital social sous condition que dans tous les cas au moins un détenteur de Parts Sociales de Classe A et un détenteur de Parts sociales de Classe B soit présent ou représenté.

14.3 Dans l'hypothèse où un quorum n'est pas présent dans les trois heures où l'assemblée générale aurait dû commencer ou si durant cette assemblée il n'y a plus de quorum, l'assemblée sera ajournée au même jour la semaine suivante, à la même heure et au même endroit. Dans l'hypothèse où un quorum n'est pas présent dans les trois heures où la seconde assemblée ajournée aurait dû commencer ou si durant cette assemblée il n'y a plus de quorum, tout associé peut constituer un quorum sous réserve qu'aucun «Topco Reserved Matter», «Montagu Reserved Matter», «Ares Reserved Matter», «Joint Control Matter» ou «Other Matter» (tels que ces termes sont définis dans une convention d'associé conclue à tout moment par les associés et toute autre partie supplémentaire) ne devra être considéré à une telle réunion à moins que les conditions de quorum tels que stipulées dans les précédentes dispositions de l'Article 14.2. sont également remplies.

La convocation à l'assemblée et à toute assemblée ajournée devra (i) déterminer un ordre du jour en anglais raisonnablement détaillé identifiant les points à discuter; et (ii) sera mis à disposition de chaque associé de la Société au moins, conformément à la loi, 15 (quinze) Jours Ouvrables avant la date de l'assemblée (sauf renonciation écrite par les associés de la Société).

Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A et les détenteurs de Parts Sociales de Classe B peuvent demander que des points supplémentaires soient inscrits à l'ordre du jour pour une assemblée générale des associés de la Société par notification écrite à chacun des associés pas moins de cinq Jours Ouvrables avant l'assemblée générale proposée.

Aucune résolution ne peut être approuvée par l'assemblée générale des associés de la Société sur quelque question que ce soit, si cette question n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de ladite assemblée générale ou dans une notification servie conformément à cet Article 14.3. sauf si les Associés n'en décident autrement à l'unanimité.

Toutes les assemblées générales des associés de la Société doivent être conduite en anglais. Tous les documents présentés à, et approuvés à, toute assemblée générale seront en anglais.

14.4. Cependant, les résolutions modifiant les Statuts ou pour dissoudre et liquider la Société peuvent être seulement adoptées par la majorité des associés détenant au moins trois quarts du capital social de la Société.

## **V. Comptes annuels - Allocation des profits**

### **Art. 15 . Exercice comptable.**

15.1 L'exercice comptable de la Société commencera au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et terminera au 31 décembre de chaque année.

15.2 Chaque année, en référence à la fin de l'exercice comptable de la Société, les comptes de la Société seront établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, les gérants prépareront un inventaire incluant une indication de la valeur des actifs et des dettes de la Société.

15.3 Chaque associé peut consulter ledit inventaire et le bilan au siège social de la Société.

### **Art. 16 . Allocation des Profits.**

16.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

16.2 Sous réserve des dispositions de l'Article 14.2, l'assemblée générale des associés à la majorité des votes déterminée par la Loi ou l'associé unique (le cas échéant) peut décider à tout moment que l'excédent sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent, comme dividende ou de le reporter à nouveau ou de le transférer à une réserve extraordinaire conformément aux dispositions énoncées ci-après.

Le Résultat Net Spécifique tel qu'il apparaît dans les Comptes de Coûts peut être distribué aux associés de la Société concernés ou être reporté à nouveau.

S'il apparaît un Résultat Net Spécifique négatif au cours d'un exercice comptable, le(s) détenteur(s) d'une Classe Globale de Parts Sociales concernée ne seraient pas en droit de recevoir un dividende au titre dudit exercice comptable et le Résultat Net Spécifique négatif attaché à cette Classe Globale de Parts Sociales sera déduit du Résultat Net Spécifique devant être attribué à cette Classe Globale de Parts Sociales pour les exercices comptables suivants.

S'il apparaît un Résultat Net Spécifique positif au cours d'un exercice comptable mais supérieur au Montant Maximum Distribuible (dont le terme est défini ci-après), le(s) détenteur(s) de cette Classe Globale de Parts Sociales aura(ont) droit au Montant Maximum Distribuible (dont le terme est défini ci-après) divisé par le nombre de parts sociales émises dans la Classe Globale de Parts Sociales concernée.

Les Résultats Nets Spécifiques positifs que les associés de la Société décideraient de ne pas distribuer ou ne seraient pas en position de distribuer en raison du Montant Maximum Distribuible (dont le terme est défini ci-après) seront ajouté au Résultat Net Spécifique attribué à cette Classe Globale de Parts Sociales pour les exercices comptables suivants et seront exclusivement réservés à ladite Classe Globale de Parts Sociales.

Si des nouvelles Parts Sociales de Classe A ou Parts Sociales de Classe B sont émises avec une prime d'émission corrélative, ladite prime d'émission sera allouée à un compte de prime d'émission spécifiquement prévu à cet effet, pour les besoins des Comptes de Coûts, aux Parts Sociales de Classe A ou Parts Sociales de Classe B.

La distribution de tous les Résultats Nets Spécifiques ne devra pas excéder le Montant Maximum Distribuable (tel que défini ci-après).

Dans tous les cas, les dividendes peuvent seulement être distribués dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi et en accord avec les autres dispositions de la Loi (le «Montant Maximum Distribuable»).

Dans l'hypothèse d'une distribution pour une Classe Globale de Parts Sociales, cette distribution sera allouée et payée de la manière suivante:

(iii) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les détenteurs de Classe Globale de Parts Sociales au prorata de leur parts sociales sans tenir compte du nombre de la classe dans cette Classe Globale de Parts Sociales, puis

(iv) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la Classe de Parts Sociales numérique la plus élevée en émission dans la Classe Globale de Parts Sociales par ordre décroissant (c'est à dire (i) pour les Parts Sociales de Classe A: Premières Parts Sociales de Classes A5, puis s'il n'existe pas de Parts Sociales de Classe A5, Parts Sociales de Classes A4 et dans cet ordre jusqu'à ce qu'uniquement des Parts Sociales de Classe A1 existent) et (ii) pour les Parts Sociales de Classe B: Premières Parts Sociales de Classe B5, puis s'il n'existe pas de Parts Sociales de Classe B5, Parts Sociales de Classes B4 et dans cet ordre jusqu'à ce qu'uniquement des Parts Sociales de Classes B1 existent).

**Art. 16.3.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'exercice social en cours, sur la base d'un état financier préparé par les gérants ou le gérant unique (selon le cas), et montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour effectuer la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfiques reportés et des réserves distribuables, moins les pertes reportées et les sommes devant être allouées à une réserve devant être établie conformément à la Loi ou aux Statuts. Les Dividendes Intérimaires seront distribués sur la base des Comptes de Coûts et du Résultat Net Spécifique pour chaque Classe Globale de Parts Sociales de la même manière que décrite à l'Art. 16.2 ci-dessus.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 Dans le cas d'une dissolution de la Société, la liquidation sera opérée par un ou plusieurs liquidateur(s) qui ne doivent pas obligatoirement être associés, nommé(s) par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire au sein d'une résolution de l'associé(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et paiements des dettes de la Société.

17.2 Le surplus résultant de la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société sera versé à l'associé ou, dans le cas d'une pluralité d'associés, aux associés en proportion des Résultats Nets Spécifiques tels qu'inclus dans les Comptes de Coûts de manière à atteindre, sur une base globale, le même résultat économique qu'avec des règles de distribution fixées pour la distribution de dividendes à l'article 16.2.

## VII. Disposition Générale

**Art.18. Disposition Générale.** Référence est faite aux dispositions de la Loi pour toutes les questions pour lesquelles aucune disposition spécifique n'existe dans ces Statuts."

### *Cinquième résolution:*

Les Associés décident unanimement de créer quatre catégories de gérants de la Société, c'est-à-dire les Gérants de Catégorie A1, les Gérants de Catégorie A2, les Gérants de Catégorie B1 et les Gérants de Catégorie B2 et

1. de nommer:

- Emmanuel Floret, avec adresse professionnelle au 31-33, Avenue Giuseppe Motta, 1202 Genève, Suisse, en tant que gérant de catégorie A1 de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée indéterminée;

- Robert van't Hoeft, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B1 de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée indéterminée; et

- Martinus Cornelis Johannes Weijermans, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B1 de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée indéterminée.

2. de reclassifier:

(i) Graham Hislop, avec adresse professionnelle au 2 More London Riverside, GB – SE1 2AP Londres, avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée indéterminée; et

(ii) Fantine Jeannon, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et Betty Prudhomme, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant que gérants de catégorie B2 de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée indéterminée.

3. de prendre connaissance de la démission de Michal Muchorski et Jean-Robert Bartolini de leur mandat de gérant de la Société avec effet à la date des présentes résolutions en vertu d'une lettre de démission adressée à la Société et d'accorder décharge complète aux personnes mentionnées ci-dessus pour la performance de leur mandat à compter de la date de leur nomination en tant que gérant de la Société jusqu'à la date de leur démission.

*Estimation des frais*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à deux mille euros (€ 2.000,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Dont acte fait et passé à Esch-sur-Alzette, au jour en tête du présent document.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9642. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012101881/1127.

(120139505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2012.

---

**Giselle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.074.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GISELLE S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012105043/12.

(120143436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**GT Multi Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2012 .

Pour GT MULTI ALTERNATIVE

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Valérie GLANE / Corinne ALEXANDRE

Fondé de pouvoir / -

Référence de publication: 2012105055/15.

(120143425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**GLL AMB Generali Bankcenter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 140.618.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2012105044/12.

(120143671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Eoxis Holding S.A., Société Anonyme,****(anc. Eoxis Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.422.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2012:*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Madame Dorothee PRIVAT, avec adresse professionnelle au 20, Manchester Square, W1U 3PZ LONDRES, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Enzo LIOTINO, avec adresse professionnelle au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Henri REITER, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Jacques RECKINGER, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Madame Laurence HUREL épouse MULLIEZ, avec adresse professionnelle au Hatherley Horsell Park Woking, GU 21 4LY Surrey, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, société anonyme, 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2016.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2012104986/29.

(120143852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**GLL AMB Generali City22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 128.989.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2012105045/12.

(120143663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**GLL AMB Generali South Express S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 140.582.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2012105046/12.

(120143659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**GLL Selection Fund II Holding Alpha, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 138.230.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2012105047/12.

(120143682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Heracles Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012105070/9.

(120143667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**GmbH Lücker Transportgesellschaft, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 22, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 102.057.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012105048/10.

(120143865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**The Roman Square S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 140.667.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 juin 2012 que:

- Madame Orietta RIMI et Monsieur Andrea DE MARIA ont démissionné respectivement de leur fonction de Président et d'Administrateur.
- La société Certifica Luxembourg S.à.r.l. a démissionné de sa fonction de commissaire.
- Madame Laurence BARDELLI, née à Villerupt (France) le 8 décembre 1962 et demeurant professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommée Président du Conseil d'administration.
- Monsieur Vincent WILLEMS, né à Liège (Belgique) le 30 septembre 1975 et demeurant professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommé Administrateur.



- La société Ser.Com S.à.r.l. (B117942), domiciliée au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg a été nommée à la fonction de commissaire.

- Le mandat Monsieur David RAVIZZA, cadre, demeurant professionnellement au 42, rue Mantrand F-54650 Saulnes, a été renouvelé.

Les mandats des administrateurs et du commissaire viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012105325/23.

(120143822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Goedert-Helfent Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.191.

---

Il résulte de l'assemblée générale tenue ordinairement en date du 10 juillet 2012 la décision suivante:

Les actionnaires renouvellent la société PKF Abax Audit, 6, Place de Nancy L-2212 Luxembourg, aux fonctions de Réviseur d'entreprises agréée.

Le mandat du Commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012105049/14.

(120143421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Gradel Productions, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 38, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 130.021.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GRADEL PRODUCTIONS*

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012105050/12.

(120143643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Investec GLL Deutschland 1, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 158.087.

---

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Jörg FUCHS

*Gérant*

Référence de publication: 2012105088/12.

(120143701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Group George Forrest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 46.803.

---

Veuillez noter que la nouvelle adresse de M. Pierre PAIROUX, administrateur et administrateur-délégué, est dorénavant la suivante:

- 21, rue des Trois Héros, B-1370 Mélin-Jodoigne (Belgique)

Luxembourg, le 14 août 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour *GROUP GEORGE FORREST S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105051/14.

(120143571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Chelsea Wharf Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 704.899,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 170.759.

In the year two thousand and twelve, on the second day of August;

Before Us, Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

**APPEARED:**

Blakeney General Partners III Limited, a limited company established under the laws of Jersey, whose registered office is situated at Ogier House, 44 Esplanade, St Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, registered with the trade and companies register of Jersey under the number 89621.

Hereby represented by Me Ulrike JACQUIN-BECKER, Attorney at Law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 1 August 2012 given under private seal;

The said proxy after having been signed *in varietur* by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

That the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Chelsea Wharf Holdings S.à r.l., a limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and a share capital amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (*Registre de Commerce et des Sociétés*) (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, on 30 July 2012, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

- The Company's articles of association (the Articles) have not been amended since that date.

- The Sole Shareholder, duly represented as stated here above, having recognised to be duly informed of the resolutions to be taken, has decided to vote on all of the items for the following agenda:

*Agenda:*

1. Decision to change the object of the Company;
2. Decision to convert the currency of the Company's share capital from Euro (EUR) to United States Dollars (USD) by applying the exchange rate as of 31 July 2012 (1 EUR = 1.2284 USD);
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of six hundred eighty-nine thousand five hundred forty-four United States Dollars (USD 689,544.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to seven hundred four thousand eight hundred ninety-nine United States Dollars (USD 704,899.-) by the issuance of six hundred eighty-nine thousand five hundred forty-four (689,544) new shares (*parts sociales*) with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (the New Shares), having the same rights and privileges as the existing shares (*parts sociales*), and ranking *pari passu* between them;
4. Subscription and full payment of the New Shares by contribution in cash by the current sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder);
5. Subsequent amendments of article 4 and article 6 of the articles of association of the Company (the Articles); and
6. Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the aforementioned agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to change the object of the Company.

*Second resolution*

The Sole Shareholder FURTHER RESOLVES:

- to suppress the indication of the par value of the twelve thousand five hundred (12,500) representative shares of the corporate capital;

- to convert the currency of the Company's share capital from Euro (EUR) to United States Dollars (USD) by applying the exchange rate as of 31 July 2012 (1 EUR = 1.2284 USD);
- to change the currency of the corporate capital, actually fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), and to express it henceforth in United States Dollars (USD) by applying the exchange rate as of 31 July 2012 (EUR 1,- = USD 1.2284), rounded at fifteen thousand three hundred fifty-five United States Dollars (USD 15,355.-);
- to adopt one United States Dollar (USD 1.-) as nominal value for each share, and
- to replace the current twelve thousand five hundred (12,500) shares without designation of the nominal value by fifteen thousand three hundred fifty-five (15,355) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder FURTHER RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of six hundred eighty-nine thousand five hundred forty-four United States Dollars (USD 689,544.-) so as to raise it from its current amount of fifteen thousand three hundred fifty-five United States Dollars (USD 15,355.-) to seven hundred four thousand eight hundred ninety-nine United States Dollars (USD 704,899.-) by the issuance of six hundred eighty-nine thousand five hundred forty-four (689,544) New Shares (parts sociales) with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each having the same rights and privileges as the existing shares (parts sociales) and ranking *pari passu* between them.

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder FURTHER RESOLVES to subscribe for the New Shares and to fully pay up such New Shares by a contribution in cash of an amount of six hundred eighty-nine thousand five hundred forty-four United States Dollars (USD 689,544.-).

The amount of six hundred eighty-nine thousand five hundred forty-four United States Dollars (USD 689,544.-) fully paid up in cash, is now at the disposal of the Company, evidence of which is given by a bank certificate to the undersigned notary who expressly records this statement.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder FURTHER RESOLVES to amend article 4 and article 6 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 4. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign undertakings, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and other entities.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes, securities and other debt instruments, convertible within the limits of article 189 of the Law, or not convertible, debentures, certificates and preferred equity certificates (convertible or not), except by way of public offer and within the limits of the Law and in particular article 189 of the Law; this list being not exhaustive.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or security interests in any kind or form and under any applicable law. Under this article, the concept of group will include and will be limited to the Company's holdings company(ies), its subsidiaries and the entities in which the its holdings company(ies) or its subsidiaries have an interest or hold a direct or indirect participation (each of them being hereinafter referred to as the "Company's Group").

In a general fashion the Company may provide assistance to each member of the Company's Group, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of these objects.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its objects."

" **Art. 6. Share capital.** The share capital of the Company is set at seven hundred four thousand eight hundred ninety-nine United States Dollars (USD 704,899.-) divided into seven hundred four thousand eight hundred ninety-nine (704,899) shares (parts sociales), each with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) (the "Shares"), all of which have been subscribed for and are fully paid up.

Holders of Shares in the Company are individually referred to as a "Shareholder" or collectively the "Shareholders".

At the moment and for as long as all the Shares are held by one sole Shareholder, the Company shall be a single member company (*société unipersonnelle*) within the meaning of article 179 (2) of the Law. Therefore articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, apply, pursuant to which, each decision of the sole Shareholder and each contract concluded between such sole Shareholder and the Company shall be made in writing."

110332

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,150.-.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, state herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, who signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le deuxième jour du mois d'août.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

**A COMPARU:**

Blakeney General Partners III Limited, une société régie par les lois de Jersey, ayant son siège social au Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, inscrite au registre des sociétés de Jersey avec le numéro 89621.

Ici représentée par Maître Ulrike JACQUIN-BECKER, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 1<sup>er</sup> août 2012 donnée sous seing privé;

Ladite procuration après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte comme suit:

La partie comparante est l'associée unique (l'Associé Unique) de la société Chelsea Wharf Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée par un acte du notaire instrumentant, en date du 31 juillet 2012, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés à la date de ce jour.

- L'Associé Unique de la Société, dûment représenté, ayant reconnu avoir été dûment informé des résolutions à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de changer l'objet de la Société;

2. Décision de convertir la devise du capital social de la Société de euros (EUR) en Dollars Américains (USD) en employant le taux de change du 31 juillet 2012 (1 EUR = 1,2284 USD);

3. Augmentation du capital social de la Société par un montant de six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre Dollars Américains (USD 689.544,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars Américains (USD 704.899,-) en émettant six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre (689.544) nouvelles parts sociales, chacune avec une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) (les Nouvelles Parts Sociales) et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et toutes de même rang entre elles;

4. Souscription et libération intégrale des Nouvelles Parts Sociales par un apport en numéraire par l'associé unique de la Société (l'Associé Unique);

5. Modifications subséquentes de l'article 4 et de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts); et

6. Divers.

En conséquence, sur base de l'ordre du jour mentionné ci-dessus, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE de changer l'objet de la Société.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique DECIDE:

- de supprimer la valeur nominale des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales représentatives du capital social;

- de convertir la devise du capital social, actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), et de l'exprimer dorénavant en Dollars Américains (USD) en employant le taux de change du 31 juillet 2012 (EUR 1,- = USD 1,2284), arrondi à quinze mille trois cent cinquante-cinq Dollars Américains (USD 15.355,-);
- d'adopter un Dollar Américain (USD 1,-) comme valeur nominale pour chacune des parts sociales, et
- de remplacer les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes sans désignation de valeur nominale par quinze mille trois cent cinquante-cinq (15.355) parts sociales avec une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre Dollars Américains (USD 689.544,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze mille trois cent cinquante-cinq Dollars Américains (USD 15.355,-) à sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars Américains (USD 704.899,-) en émettant six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre (689.544) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et toutes de même rang entre elles.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique DECLARE souscrire et libérer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales par un apport en numéraire d'un montant de six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre Dollars Américains (USD 689.544,-).

Le montant de six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-quatre Dollars Américains (USD 689.544,-), entièrement payé en numéraire, est maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été rapportée au moyen d'un certificat bancaire au notaire instrumentant, qui l'a expressément enregistré.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 4 et l'article 6 des Statuts, qui se liront dorénavant comme suit:"

**Art. 4. Objet.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, de parts sociales, d'obligations, de reconnaissances de dettes, obligations bancaires ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre détenir des participations dans des sociétés de personnes ou d'autres entités.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, d'obligations bancaires, de titres et autres instruments de dettes, convertibles dans les limites prévues par l'article 189 de la Loi, ou non convertibles, de reconnaissances de dettes et de preferred equity certificates (convertibles ou non), excepté par le biais d'une offre au public et dans les limites prévues par la Loi et en particulier par l'article 189 de la Loi; cette liste n'étant pas exhaustive.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme et loi applicable que ce soit. Dans le cadre de cet article, la notion de groupe inclura et sera limitée à la (les) société(s) mère(s), ses filiales et les entités dans lesquelles la (les) société(s) mère(s) ou ses filiales ont un intérêt ou détiennent une participation directe ou indirecte (chacune de celles-ci étant ci-après reprise sous le vocable de «Société du Groupe»).

D'une manière générale, la Société peut accorder une assistance à chaque Société du Groupe, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société peut en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière utile à l'accomplissement et au développement de son objet."

" **Art. 6. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars Américains (USD 704.899,-) divisé en sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (704.899) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1) (ci-après les «Parts Sociales») et toutes entièrement souscrites et libérées.

Les détenteurs de Parts Sociales pris individuellement sont définis comme l'«Associé»ou lorsqu'ils sont pris collectivement comme les «Associés».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul Associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouveraient à s'appliquer, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui seront établis par écrit."

#### *Frais*

Les dépenses, rémunérations, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ EUR 2.150,-.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: U. JACQUIN-BECKER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 août 2012. LAC/2012/37297. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 août 2012.

Référence de publication: 2012104904/222.

(120143644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Group George Forrest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 46.803.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GROUP GEORGE FORREST S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105052/11.

(120143680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Hotep, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 156.232.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012105075/9.

(120143405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**GT Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.044.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012105053/10.

(120143749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Hansteen Pleidelsheim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.361.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Hansteen Pleidelsheim S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Référence de publication: 2012105057/11.  
(120143410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Hansteen Rodenbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 118.272.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Hansteen Rodenbach S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Référence de publication: 2012105058/11.  
(120143243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Zagara Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 170.658.

---

EXTRAIT

Il résulte d'une décision l'associé unique en date du 2 août 2012 que les gérants suivants ont été nommés Gérant A suivant l'acte du et effet 31 juillet 2012:

- 1) HALSEY S.à r.l., ayant son siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Société sous le numéro B 50.984;
- 2) M. Christophe GAMMAL, demeurant professionnellement à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg; et
- 3) M. Charles BARTER, demeurant professionnellement à 33, Britton Street, City Pavilion, Flat 403, GB – ECIM 5UG London;

et les gérants suivants ont été nommés Gérant B suivant l'acte du et effet 31 juillet 2012:

- 1) M. Paul GUNNER, demeurant professionnellement à Pursers Lane, Pursers Farm Cottage, GB – GU5 9RG Peaslake, Surrey;
  - 2) M. Michaël GOOSSE, demeurant professionnellement à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg; et
  - 3) Mme Daphné CHARBONNET, demeurant professionnellement à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105373/22.  
(120143467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Frontiers Merchant Banking, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 170.803.

---

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the tenth day of July.  
Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ms Virginie PIERRU, notary clerk, residing professionally in L-2740 Luxembourg, acting as proxy-holder of:

1. Mr. Gilles GUERRIER DE DUMAST, entrepreneur, born at Nancy on May 6<sup>th</sup>, 1958, residing at 4, rue Galliera F-75116 Paris 16 (France),
2. Mr. Alexandre GELBARD, entrepreneur, born at Asnières-Sur-Seine on February 25<sup>th</sup>, 1979, residing at 4, rue d'Arsonval F-75015 Paris (France),

by virtue of two proxies given under private seal on June 21<sup>st</sup>, 2012.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties have requested the notary to state the following Articles of Incorporation of a société anonyme which they declare to be incorporated between themselves.

### **Title I. - Denomination, Registered office, Duration, Object**

**Art. 1.** There is hereby established a public limited company under the name of "Frontiers Merchant Banking" (hereinafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended, as well as by the present articles of incorporation (hereinafter the "Articles").

**Art. 2.** The registered office of the Company is established on the territory of the commune of Luxembourg-City.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the board of directors or to another municipality by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the applicable provisions of the law.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economical, social or military developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company may participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprise and may lend its assistance to such company through loans, guarantees or otherwise. It may lend or borrow without interest, issue bonds and other acknowledgments of debts.

It can achieve its purpose directly or indirectly for itself or for third parties, alone or in combination by performing any operation which promotes its purpose or that of companies in which it holds directly or indirectly interests.

Generally, the company may take any controlling or monitoring and perform any operations that may have seemed useful in carrying out its purpose and aim.

### **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.1. Share capital.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty one thousand euros (31,000.- EUR), divided into three thousand and one hundred (3,100) shares with a nominal value of ten euros (10.- EUR) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which law prescribes the registered form.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. 5.2. Pre-emption right.** In case one or several shareholders decide to sell the shares he owns to a non shareholder party (third party), the other shareholders have a preferential right to subscribe for the shares to be sold. Seller have to inform and notify the board of directors and the other shareholders by registered mail with special delivery receipt, containing an option to subscribe the number of shares pro-rata to their existing shareholding after deduction of the shares that are proposed for the sale. The shareholders have thirty (30) clear days to accept the option by a registered letter with special delivery receipt with a copy to be provided to the board of directors. If one of the non selling shareholders does not wish to accept the option to subscribe, the other shareholders have the right to increase their options on a pro rata basis.

The shareholders are supposed to have concluded between them a shareholder agreement which will determine the pre-emption price and all other items in connection with the acquisition of the seller's shares. If such shareholder agreement does not exist, the pre-emption price will be determined as follow. Option price is equal to the net accounting value of the equity of the Company, after deduction of the legal reserves, deduction of the reserves declared as non available and of subordinated financings if they are pointed out in the equity.

The transfer of shares becomes effective and the cession is perfect, ready for being written in the book of the shareholder register, as soon as the shareholder purchasing the shares will provide the proof of his payment, even if the shareholder seller did not participate by his signature.

In relation to the shares which were not acquired by pre-emption, the shareholder which intends to sale his shares is entitled to withdraw his offer. He can then propose the sale of his shares to a third purchaser.



If the offer is not withdrawn, on the same conditions and on the same price as the one who is determined in the above paragraphs, the general meeting of shareholders can either decide a reduction of the issued share capital or the buy back these shares.

If there is a joint ownership between heirs these are required to indicate a common deputy to represent them for the duration of this one. Looking forward to this nomination the board of directors is entitled to suspend right to vote as well as the dividend distribution in relation to these joint owned shares.

The general meeting of the shareholders is held without being subjected to a quorum of presences. The agreement is granted by the simple majority of the shares present or represented for heirs or for the spouse and by the qualified majority of the two thirds when it is about third purchasers.

If the Company does not share its decision in the month following the receipt by the board of directors of the letter carrying conscription to obtain the agreement, the consent of the Company to the transfer or sale is regarded as granted without other conditions.

**Art. 6. Capital increase.** The authorised and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

### **Title III. - General meeting of shareholders**

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

**Art. 8.** The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held at the Company's registered office or at such other place as may be specified in the convening notice of meeting, on the 1st Monday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a bank business day, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 9.** Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 10.** The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They shall convene such a meeting within twenty days if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten per cent (10%) of the shares of the Company request so, provided they make a written demand and detail the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten per cent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written request to the Company not later than five (5) days prior to the meeting concerned.

The convening notices shall mention the agenda of the meeting.

All the shares being issued in registered form, the convening notices have to be addressed individually to each shareholder by means of registered mail.

**Art. 11.** Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

**Art. 12.** Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital either is present or represented.

If this condition is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes validly cast.

**Art. 13.** Both the nationality of the Company and the commitments of its shareholders may only be increased with the unanimous consent of all the shareholders and bondholders.

**Art. 14.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are either present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint a scrutineer, who may be a shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the president, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder having requested to do so.

#### **Title IV. - Management**

**Art. 15.** The Company is managed by a board of directors composed of two (2) Class A Managers and one (1) Class B Managers, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them. The director(s) may either be individuals or legal entities. Where a legal entity is appointed as a director, it shall designate one permanent representative to exercise that duty in the name and for the account of the legal entity.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company.

The term and the remuneration of directors are determined by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the board of directors.

**Art. 16.** The board of directors will elect from among its members a chairman. The chairman has to be part of the Class A Managers.

The board of directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened upon the request of any two (2) directors.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

A director may be represented by another member of the board of directors, and a member of the board of directors may represent several directors of any category.

The board of directors can only validly debate and take decisions if two (2) members are present or represented. If a quorum is not reached, a second meeting of the Board shall be convened to deliberate validly at least half of board members will be present.

Any decision taken by the board of director shall require a simple majority of the directors. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at a physical meeting of the board of directors. Such resolutions may be documented either in a single document or in several separate documents having the same content.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 17.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant legal requirements.

The Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the director or the board of directors,
2. These accounts show a profit (after allocation to the legal reserve and statutory reserve but including the profits carried forward or any amount transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the board of directors,
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 18.** The Company shall be bound in all circumstances by the joint signature of one (1) A Manager and one (1) B Manager, or by the signature of managing director as part of daily management, within the powers granted.

**Art. 19.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 20.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by any directors delegated for this purpose.

**Art. 21. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or any officer of the Company has a personal and opposite interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of, such other company or entity.

Except as otherwise provided for hereafter, any director or officer of the Company who serves as a director, associate, member, officer or employee of any company or entity, with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or entity, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any director may have a personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors such personal and opposite interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such director's interest therein shall be reported to the shareholder(s) or to the next general meeting of shareholders.

#### **Title V. - Audit**

**Art. 22.** The supervisory auditors will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election and they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, by a resolution of the shareholders' meeting.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 23.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 24.** At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 25.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders taken in accordance with the quorum and majority requirements to modify these Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

#### **Title VIII. - General provisions**

**Art. 26. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies, as amended.

##### *Transitory disposition*

- 1.- The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31<sup>st</sup> of December 2012.
- 2.- The first General Meeting will be held in the year 2013.

##### *Subscription and payment*

The three thousand and one hundred (3,100) shares has been subscribed as follows:

1. Mr Gilles GUERRIER DE DUMAST, prenamed, . . . . .	1.550
2. Mr Alexandre GELBARD, prenamed, . . . . .	1.550
Total: . . . . .	3.100

The three thousand and one hundred (3,100) shares are paid up by payments in cash to the extent of one hundred per one hundred (100%), so that the sum of thirty one thousand euros (31,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who states it.

#### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be born by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand one hundred eighty euros (EUR 1,180.-).

#### General meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves duly convened, have immediately held an extraordinary general meeting and took the following resolutions by unanimous vote:

1.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2018:

##### Class A Managers;

- Mr. Gilles GUERRIER DE DUMAST, prenamed, born at Nancy on May 6, 1958, residing at 4, rue Galliera, F-75116 Paris 16 (France),

- Mr. Alexandre GELBARD, prenamed, born at Asnières-Sur-Seine on February 25, 1979, residing at 4, rue d'Arsonval F-75015 Paris (France).

##### Class B Manager;

- M. Ralph BOURGNON, Expert-comptable, born at Bâle on June 23<sup>th</sup>, 1975, residing at 7A rue Thomas Edison L-1445 Luxembourg-Stassen.

2.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2018:

"PKF Abax Audit" having its registered office at L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, registered of the Trade and Register of Companies under the section B number 142867.

3.- The registered office of the company is established at L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire résidant à Luxembourg.

##### A comparu:

Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de:

1. Monsieur Gilles GUERRIER DE DUMAST, entrepreneur, né à Nancy le 6 mai 1958, demeurant au 4, rue Galliera F-75116 Paris 16 (France),

2. Monsieur Alexandre GELBARD, entrepreneur, né à Asnières-Sur-Seine le 25 février 1979, demeurant au 4, rue D'Arsonval, F-75015 Paris (France),

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 21 juin 2012. Lesquelles procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme ci-avant, ont demandé au notaire de constater par acte notarié les statuts constituant la société anonyme que les parties déclarent constituer entre elles:

#### Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège social, Durée, Objet social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Frontiers Merchant Banking» (ci-après la Société), soumise aux lois régissant ces entités et en particulier aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts).

**Art. 2.** Le siège de la Société est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune par simple décision du conseil d'administration ou sur le territoire d'une autre commune par une résolution prise lors d'une assemblée extraordinaire des associés, selon les modalités requises par les textes légaux applicables.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication entre ce siège social et l'étranger, ont eu lieu ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Des bureaux et des succursales peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par simple résolution du conseil d'administration.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces participations.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement des participations.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

## **Titre II. - Capital, Actions**

**Art. 5.1.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisée en trois mille cent actions (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

### **Art. 5.2. Droit de préemption.**

1) Les actionnaires jouissent entre eux d'un droit de préemption réciproque sur toutes actions qu'un des leurs désire vendre à un non actionnaire. Le vendeur notifie son intention au conseil d'administration et aux autres sociétaires par lettre recommandée à la poste avec AR contenant une option d'acquérir le nombre d'actions qui est proportionnel au nombre d'actions que l'actionnaire possède dans le capital de la Société après déduction des actions qui sont mises en vente. Les actionnaires existants bénéficient d'un délai de trente jours francs pour lever l'option, au moyen d'une lettre recommandée AR avec copie au conseil d'administration. Si un actionnaire existant ne lève pas son option les autres actionnaires sont en droit d'augmenter leur option dans le respect de la même proportionnalité.

Les actionnaires sont présumés avoir conclu entre eux un pacte d'associés qui détermine le prix des préemptions et toutes autres modalités relatives à l'acquisition des actions du vendeur. A défaut d'un tel pacte la préemption s'exerce au prix de la valeur nette comptable des moyens propres de la Société, déduction faite de la réserve légale, des réserves déclarées indisponibles et des financements subordonnés s'ils sont indiqués dans la rubrique des moyens propres. La transmission des actions devient effective et la cession est parfaite, prête pour être inscrite dans le livre des actionnaires dès que l'actionnaire acquéreur aura fourni la preuve de son paiement, même si l'actionnaire vendeur ne participait pas par sa signature.

Relativement aux actions qui n'ont pas été acquises par l'exercice d'une préemption le vendeur est en droit de retirer son offre. Il peut la continuer à un tiers acquéreur.

A défaut d'un tel retrait, aux mêmes conditions et au même prix que celui qui est déterminé dans l'alinéa qui précède l'assemblée générale de la Société peut soit procéder par une réduction du capital social soit racheter les actions restantes comme actions propres.

2) Les actions sont librement transmissibles et cessibles entre actionnaires.

Ces actionnaires vendeurs sont tenus d'informer le conseil d'administration de la Société par lettre recommandée de leur intention en indiquant l'identité de ou des actionnaire(s) acquéreur(s).

Les actions passent de plein droit aux héritiers légitimes en ligne directe descendante. En matière successorale la dévolution des actions s'effectue d'après les règles du droit national qui régit la succession, pour autant qu'il n'y existe de violation de l'ordre public luxembourgeois.

S'il existe une indivision entre héritiers ceux-ci sont tenus de désigner un mandataire commun pour les représenter pendant la durée de celle-ci. Dans l'attente de cette nomination le conseil d'administration est en droit de suspendre le droit de vote ainsi que les distributions afférentes aux actions restées en indivision.

3) Tout héritier autre que les héritiers en ligne directe descendante, tout légataire, conjoint ainsi que tout tiers qui désire acquérir des actions de la Société sont tenus de notifier au conseil d'administration une requête aux fins d'obtenir l'agrément des actionnaires. Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale des actionnaires, sans désespérer.

L'assemblée générale des actionnaires siège sans être soumise à un quorum de présences. L'agrément est accordé à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée s'agissant d'héritiers, de légataires ou du conjoint et à la majorité qualifiée des deux tiers quand il s'agit de tiers acquéreurs.

Si la Société n'a pas fait connaître sa décision dans le mois à dater de la réception par le conseil d'administration de la lettre portant réquisition pour obtenir l'agrément, le consentement par la Société à la transmission et à la cession des actions est réputée acquis, sans autres conditions.

**Art. 6. Augmentation du capital.** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit sur décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions requises en matière de modification des statuts.

### **Titre III. - Assemblée des actionnaires**

**Art. 7.** Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit soit au siège social de la Société soit à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

**Art. 9.** Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo-conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler. L'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à l'assemblée.

**Art. 10.** Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai de vingt (20) jours, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Toutes les actions étant nominatives, les notifications doivent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

**Art. 11.** Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimées.

**Art. 12.** Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social (actions présentes ou représentées).

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix valablement exprimées.

**Art. 13.** Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

**Art. 14.** Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire (actionnaire ou non) et les actionnaires nomment un scrutateur (actionnaire ou non). Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée générale.

Les procès-verbaux des assemblées générales annuelles des actionnaires de la Société seront signés par les membres du bureau de l'assemblée générale ou par tout actionnaire qui a été requis de le faire.

#### **Titre IV. - Administration**

**Art. 15.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de deux (2) administrateurs de Classe A et d'un (1) administrateur de Classe B, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer. Les administrateurs peuvent soit être des personnes physiques soit des personnes morales. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci devra désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires qui pourvoira définitivement à l'occupation de ce poste.

La rémunération et la durée des mandats des administrateurs sont fixées par l'assemblée générale de la Société.

Si toutes les actions de la Société venaient à être détenues par un actionnaire unique, la Société pourrait être administrée par un administrateur unique qui assumerait alors tous les droits, devoirs et obligations du conseil d'administration.

**Art. 16.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Le président doit impérativement faire partie des Administrateurs de classe A.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion individuelle se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Un administrateur peut être représenté par un autre administrateur et un administrateur peut représenter plusieurs administrateurs de classes différentes.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si deux administrateurs sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion du conseil d'administration sera convoquée qui délibérera valablement si la moitié au moins des membres du conseil sera présente.

Toute décision doit être prise à majorité simple, des votes exprimés. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Les résolutions circulaires prises par le conseil d'administration ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion physique du conseil d'administration. Les résolutions circulaires doivent être signées par tous les administrateurs et être signées soit sur un document unique soit sur plusieurs documents identiques.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre et s'entendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 17.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes (dividende intérimaire) en respectant les dispositions légales et toutes prescriptions légales.

Des acomptes sur dividendes (dividende intérimaire) peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le conseil d'administration,
2. Ces comptes intérimaires font apparaître un bénéfice (après allocation des montants devant être transférés à la réserve légale et de la réserve statutaire et rajout des bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire)
3. La décision de la distribution d'acomptes sur dividendes est prise par le conseil d'administration.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés

**Art. 18.** La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) Administrateur A et d'un (1) Administrateur B, ou par la signature de l'administrateur délégué dans le cadre de la gestion journalière, dans les limites des pouvoirs qui lui sont attribués.

**Art. 19.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 20.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, représenté par son président ou d'un administrateur-délégué à cette fin.

**Art. 21.** Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou entités ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs directeurs ou représentants de la Société y auront un intérêt personnel et opposé ou en sont le (les) directeur(s), actionnaire(s), représentant(s) ou employé(s).

Sauf dispositions contraires ci-dessous, un directeur ou représentant de la Société qui remplirait en même temps des fonctions de directeur, d'associé, de représentant ou d'employé d'une autre société ou entité avec laquelle la Société contracte ou entre autrement en relations d'affaires, n'est pas, en raison de ces relations avec ladite autre société ou entité, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant aux opérations relatives à un contrat ou à une opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un directeur ou représentant aurait un intérêt personnel et opposé dans une opération de la Société, ledit directeur en avisera le Conseil d'administration et ne pourra pas prendre part aux délibérations ou émettre un vote s'agissant de cette opération et cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Directeur seront portés à la connaissance de(s) actionnaire(s) lors de la prochaine assemblée générale.

#### **Titre V. - Surveillance**

**Art. 22.** Le ou les auditeurs seront nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Au terme de leur mandat, ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou des associés, ou, le cas échéant, par une résolution de l'assemblée générale des associés

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 23.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 24.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cents (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cents (10%) du capital social.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 25.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise en vertu des conditions de quorum et de majorité afin de modifier les statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les titulaires de parts sociales au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.



## Titre VIII. - Disposition générale

**Art. 26.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2013.

### *Souscription et libération*

Les trois mille cents (3.100) actions ont toutes été souscrites comme suit:

1. Monsieur Gilles GUERRIER DE DUMAST, prénommé, .....	1.550
2. Monsieur Alexandre GELBARD, prénommé, .....	1.550
Total: .....	3.100

Les trois mille cents (3.100) actions ont été entièrement libérées en numéraire à raison de cent pour cent (100%), de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou toute autre charge qui seront supportés par la Société au titre de sa constitution, sont estimés à mille cent quatre-vingt euros (1.180,- EUR).

### *Assemblée générale des actionnaires*

Les personnes susmentionnées, représentant l'entière du capital souscrit et s'estimant valablement convoquées, se sont immédiatement réunies en assemblée générale extraordinaire et pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

1.- Les personnes suivantes sont nommées administrateurs du conseil d'administration, leurs mandats expirant à la date de l'assemblée générale devant se tenir en 2018:

#### *Administrateur de classe A:*

- Monsieur Gilles GUERRIER DE DUMAST, prénommé, né à Nancy le 6 mai 1958, demeurant au 4, rue Galliera F-75116 Paris 16 (France),
- Monsieur Alexandre GELBARD, prénommé, né à Asnières-Sur-Seine le 25 février 1979, demeurant au 4, rue d'Arsonval, F-75015 Paris (France).

#### *Administrateur de classe B:*

- Monsieur Ralph BOURGNON, Expert-comptable, né le 23 juin 1975 Bâle (Suisse) demeurant professionnellement au 7A rue Thomas Edison L-1445 Luxembourg.

2.- Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2018:

La société anonyme «PKF Abax Audit» ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 142867.

3.- Le siège social de la Société est fixé au L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. PIERRU, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2012. Relation: LAC/2012/34092. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2012.

Référence de publication: 2012103841/548.

(120142075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2012.

### **Hansteen Soltau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Hansteen Soltau S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105059/11.

(120143664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Hansteen Tegel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.150.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Hansteen Tegel S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105060/11.

(120143881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Hess (Luxembourg) Exploration and Production Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 133.158.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Hess (Luxembourg) Exploration and Production Holding S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105061/11.

(120143786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**ING Private Capital Special Investments Fund S.C.A SICAV - FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 132.734.

---

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2012.

ING Investment Management Luxembourg SA  
Par délégation

Référence de publication: 2012105096/13.

(120143610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**High Road Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.395.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour High Road Capital Partners S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105062/11.

(120143716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**High-Tech Hotel Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 29.550,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.710.

—  
Par résolutions signées en date du 28 juillet 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de Gérant, avec effet immédiat.
2. Nomination de Babette Chambre, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 08 août 2012.

Référence de publication: 2012105063/15.

(120143791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Highinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 90.143.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2012105064/11.

(120143390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Zodiac Europe S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 31.466.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2012*

1. La liquidation de la société ZODIAC EUROPE S.A., SPF est clôturée.
2. Décharge est accordée aux liquidateur et commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
3. Les livres et documents sociaux sont déposés au 412F, route d'Esch, Luxembourg, (L-2086) et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Extrait certifié sincère et conforme  
MERLIS S.à.r.l.  
Signatures  
*Le Liquidateur*

Référence de publication: 2012105374/17.

(120143740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Hines Fund Management Company I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.004.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hadieh Kaviani.

Référence de publication: 2012105065/10.

(120143818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**HBM (Hartfelder - Baechler - Montage), Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 136.094.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012105067/10.

(120143310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**HK Management Consulting & Account S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6648 Wasserbillig, 11, rue des Sports.

R.C.S. Luxembourg B 105.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HK Management Consulting & Account S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012105072/11.

(120143347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**IMOSA - Industries Métallurgiques d'Outre-Mer S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 9.267.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2012.

*Pour: IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2012105095/15.

(120143575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**HK Management Consulting & Account S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6648 Wasserbillig, 11, rue des Sports.

R.C.S. Luxembourg B 105.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HK Management Consulting & Account S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012105073/11.

(120143348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**I.T.U., Société à responsabilité limitée soparfi.**

**Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 27.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012105077/9.

(120143685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Information Services Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Information Services Luxembourg*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105078/11.

(120143585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Lglobal Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 160.733.

*Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration datée du 20 juillet 2012*

**DEMISSION D'ADMINISTRATEUR**

Le Conseil d'administration a été informé de la décision de Mr Kong Siew Cheong de terminer son mandat d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> Août 2012.

**COOPTATION D'ADMINISTRATEUR**

En raison de cette démission, le Conseil d'administration décide de coopter Mr Tan Thian Peng James, résidant professionnellement au 65 Chulia Street, #18-01 OCBC Centre, Singapore 049513, en tant qu'administrateur, en remplacement de Mr Kong Siew Cheong, avec effet au 1<sup>er</sup> Août 2012 pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Référence de publication: 2012105143/16.

(120143418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Interbasic Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 11.340.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2012.

Interbasic Holding S.A.

P.L.C. van Denzen

*Administrateur*

Référence de publication: 2012105100/14.

(120143219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Ingersoll-Rand Lux Euro Financing S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 104.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105079/10.

(120143793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Ingersoll-Rand Lux Euro II Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.286.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105080/10.

(120143869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Ingersoll-Rand Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 5.323.890.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 134.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105081/10.

(120143870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Ingersoll-Rand Lux Roza III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 125.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105082/10.

(120143823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**J Manhattan Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 140.031.

*Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 20 juillet 2012*

Le siège social de la société a été transféré du L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au  
L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

Luxembourg, le 14.08.2012.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour J Manhattan Luxco S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105103/14.

(120143516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

**Ingersoll-Rand Roza II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 116.750,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 104.949.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105083/10.

(120143752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Inluam S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 153.471.

---

L'adresse actuelle de Monsieur Dexter GOEI, gérant et associé de la Société est située à 62, Chemin des Gotettes, CH-1222 Vesenz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012105084/11.

(120143724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Investec GLL UK 1, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 158.089.

---

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Jörg FUCHS

Liquidateur

Référence de publication: 2012105089/12.

(120143718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Ingersoll-Rand Luxembourg United, Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 125.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 90.054.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2012.

Référence de publication: 2012105099/10.

(120143703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Jesa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 55.209.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JESA S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012105106/11.

(120143338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Intrans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 47.501.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012105101/9.

(120143198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**Jacat Investments, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.066.

Les comptes annuels au 30 novembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012105104/9.

(120143639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**JF Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 149.272.

Hiermit teile ich Ihnen mit, dass Ich mit sofortiger Wirkung von meinem Amt als Verwaltungsratsmitglied der JF Holding S.A., mit eingetragenem Firmensitz in 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg und eingetragen im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 149.272, zurücktrete.

Den 8, August 2012.

Miguel Palomero

Verwaltungsmitglied

Référence de publication: 2012105107/13.

(120143319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---

**DuPont Industrial (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2984 Contern,

R.C.S. Luxembourg B 106.005.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg en date du 2 août 2012*

- M. Paul Steffes a été réélu en qualité de gérant jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature;

- Mme Agnès Ermel a été réélue en qualité de gérant jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature;

- M. Arsène Schiltz a été réélu en qualité de gérant jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature;

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- M. Paul Steffes

- Mme Agnès Ermel

- M. Arsène Schiltz

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012105410/23.

(120143780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2012.

---